



DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE
Office du patrimoine et des sites
Service de l'inventaire des monuments d'art et d'histoire

L'IMMEUBLE COMMERCIAL ET ADMINISTRATIF DE LA RUE DU RHÔNE 62 À GENÈVE

Marc Joseph Saugey, architecte
1966-1971

Étude patrimoniale



EPFL EPFL - ENAC - IA - TSAM

Laboratoire des Techniques et de la Sauvegarde de l'Architecture Moderne

Franz Graf
Yvan Delemontey

21 février 2020

RAPPORT FINAL

Évaluation sur mandat de :
Office du patrimoine et des sites
Service de l'inventaire des monuments d'art et d'histoire
Département du territoire (DT) - République et canton de Genève

EPFL-ENAC-IA-TSAM
Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne
Faculté de l'Environnement Naturel Architectural et Construit
Institut d'Architecture
Laboratoire des **T**echniques et de la **S**auvegarde de l'**A**rchitecture **M**oderne

Franz Graf, architecte et professeur EPFL, directeur
Yvan Delemontey, architecte, collaborateur scientifique

Bâtiment BP 4126
Station 16
CH-1015 Lausanne
Tél. 021.693.32.36

franz.graf@epfl.ch
yvan.delemontey@epfl.ch

L'immeuble commercial et administratif de la rue du Rhône 62 à Genève

Marc Joseph Saugey, architecte

1966-1971

Rue du Rhône 62
1204 Genève

SOMMAIRE

0. Introduction

I. Genèse et description du bâtiment (1966-1971)

II. Modifications ultérieures et état actuel de l'édifice (2006-2020)

III. Valeur patrimoniale

- a. L'œuvre architecturale de Saugey : une (re)connaissance partielle
- b. L'évolution vers une plasticité organique
- c. Entre modernisme et post-modernisme
- d. Les enveloppes ou la question de l'authenticité
- e. Quelle protection pour l'immeuble de la rue du Rhône 62 ?

ICONOGRAPHIE

ANNEXES

Notice biographique

Sources écrites

Sources orales

Bibliographie indicative

Remerciements



1988 / Documentation photographique / Ville de Genève

LANVIN

BALLY

BALLY

ERIC BERTRAND

CITIBANK

LANVIN

Banque Rohner SA
Change

0. Introduction

Conçu et réalisé entre 1966 et 1971 par Marc Joseph Saugey (1908-1971), l'immeuble commercial et administratif de la rue du Rhône 62 est l'une des toutes dernières œuvres du célèbre architecte genevois. Situé dans les rues basses, en plein centre-ville, il prend place entre deux mitoyens et se distingue par sa façade entièrement vitrée dont les porteurs en béton se métamorphosent en une étonnante marquise aux formes libres qui vient dans un même geste abriter et mettre en valeur la galerie commerciale à rez-de-chaussée et son entresol situés juste en-dessous. Occupé aujourd'hui principalement par une banque privée, l'immeuble est actuellement la propriété du groupe Swiss Life, un des leaders européens sur le marché de la prévoyance et de la finance. Il doit prochainement faire l'objet d'un assainissement énergétique qui consiste à remplacer les enveloppes vitrées et mettre aux normes les installations de chauffage, ventilation et climatisation (CVC), l'objectif étant de pouvoir le certifier Minergie à l'issue des travaux. Les instances cantonales du patrimoine étant amenées à être consultées dans le cadre de ce projet, le Service de l'Inventaire des monuments d'art et d'histoire de l'Office du patrimoine et des sites (OPS) charge le laboratoire TSAM de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) de réaliser l'évaluation patrimoniale de cet immeuble de Saugey. Celle-ci comprend une brève étude historique (genèse et description du bâtiment), un descriptif basé sur une visite et illustré par des prises de vue (modifications ultérieures et état actuel de l'édifice), ainsi qu'une appréciation patrimoniale.

Quelques précisions doivent être données en préambule quant aux sources disponibles, ces dernières s'étant révélées plus que lacunaires, pour ne pas dire quasi inexistantes. En effet, alors que les archives de l'architecte actuellement consultables à l'Hepia (HES-SO) comporte d'innombrables documents relatifs à son œuvre, on ne trouve malheureusement rien au sujet de l'immeuble de la rue du Rhône 62. Les seuls plans à disposition sont ceux de la requête en autorisation de construire déposée à l'époque au Département des travaux publics (DTP). Hormis le fait que ce jeu de plans est incomplet et qu'il ne correspond pas forcément à l'état réalisé, aucun détail d'exécution n'accompagne en outre la demande. Par ailleurs, les rares photographies de l'immeuble que l'on a pu consulter sont bien postérieures à sa livraison – elles datent des années 1980 à 2000 (photographies d'Alain Grandchamp et de Christian Bischoff) – et aucune ne documente les intérieurs d'origine. Œuvre tardive de Saugey ignorée par la critique, le bâtiment n'a pas fait non plus l'objet d'une quelconque publication dans les revues spécialisées. Face à ce manque de sources, les entretiens que nous avons pu mener avec quelques anciens collaborateurs du bureau Saugey (Philippe Moreno, Jean-Bernard Varone et Istvan Vasarhelyi) se sont révélés précieux, même si les souvenirs de ces jeunes projeteurs de l'époque se sont depuis passablement estompés.

I. Genèse et description du bâtiment (1966-1971)

C'est en juillet 1966 qu'une première requête en autorisation de construire est déposée au DTP pour la « construction d'un immeuble commercial » aux noms des sociétés immobilières Rue du Rhône 62, Rue du Rhône 66 et Eterna¹, appartenant toutes à la Compagnie d'assurance nationale suisse propriétaire du terrain². Celui-ci est constitué de trois parcelles en lanière contiguës (5423, 5428 et 5900) donnant sur la rue du Rhône et sur lesquelles sont construits trois immeubles anciens qu'il est prévu de démolir³. Notons que ce n'est pas la première fois que Saugey est amené à intervenir dans cette rue puisque, dès les années 1940, l'architecte y réalise plusieurs transformations d'immeuble et aménagements commerciaux⁴ avant d'y construire le Siège de la Compagnie d'assurance nationale Suisse (1946-1948) au n° 39, puis plus tard l'immeuble de la banque Intra (1959-1963) au n° 21⁵. Le secteur de la rue du Rhône, comme tout le quartier des rues basses d'ailleurs, est en pleine mutation depuis la fin de la guerre avec la multiplication d'opérations urbaines marquantes visant à faire émerger un véritable centre d'affaires où se concentrent sociétés multinationales et commerces de luxe. La présente opération de Saugey participe pleinement de cet élan modernisateur et, plus globalement, de la tertiarisation rapide du centre-ville.

Presque deux ans après cette première demande, une nouvelle requête (cette fois définitive) est déposée en mars 1968 pour le même objet⁶. Il s'agit d'un second projet dont on possède cette fois l'essentiel des plans. Se développant sur dix niveaux dont deux souterrains, le bâtiment s'insère entre les immeubles mitoyens en optimisant au maximum le terrain disponible. Les surfaces commerciales réservées aux magasins sont disposées sur deux niveaux au rez-de-chaussée constitué d'un entresol⁷, ainsi qu'au premier sous-sol où l'on trouve également des espaces de stockage (archives, dépôts, etc.). Elles s'étendent sur toute la profondeur de la parcelle de part et d'autre d'un noyau central de circulation destiné à la distribution principale de tous les étages du bâtiment. Le deuxième sous-sol, d'une hauteur plus généreuse, est quant à lui presque exclusivement réservé aux installations techniques puisqu'il abrite la chauff-

1. Voir autorisation de construire A 50733, « Construction d'un bâtiment commercial », 29 juillet 1966 (transformée en demande préalable DP 10421), archives du Département du territoire (DT). Le dossier ayant été détruit, il n'est par conséquent plus consultable aujourd'hui.

2. Saugey avait déjà construit au lendemain de la guerre pour la compagnie d'assurance son siège genevois implanté non loin de là sur le quai du Rhône, face à la rade de Genève, et réalisera pour elle en fin de carrière un immeuble administratif et de logements (1968-1972) au quai Gustave-Ador 54. Si l'on ajoute à cela le projet de villa qu'il réalise en 1967 en Espagne pour son directeur, le Dr Hans Theler, on peut dire que la « Nationale Suisse » constitue l'un des plus fidèles maîtres d'ouvrage privés de l'architecte.

3. Cela sera exécuté à l'été ou l'automne 1968.

4. Citons la transformation de l'immeuble Solvil (1943-1944) au n° 27 de la rue du Rhône, l'aménagement du magasin « La Samaritaine » (1943-1946) au n° 7-9 (aujourd'hui démoli) ou encore celui du magasin « La Crémillère » (1945-1946) au n° 82.

5. D'autres projets n'ont pas été réalisés comme celui pour un immeuble de bureaux (1959) au n° 30 de la rue du Rhône ou encore celui, très élégant, pour la Banque de développement commercial (1962-1971) au n° 33 et s'ouvrant sur la place du Lac.

6. Voir autorisation de construire DD 53562, « Construction d'un immeuble commercial », 25 mars 1968 (issue de la DP 10421), archives du DT.

7. Le plan de cet entresol est malheureusement manquant au dossier.

ferie et son « local citernes », la sous-station électrique, la centrale de climatisation des bureaux et des magasins, ainsi qu'un vaste dépôt bordant la rue du Rhône. Les six étages supérieurs accueillent des bureaux. Le premier étage se distingue par la présence de deux grandes salles de conférences aveugles placées de chaque côté du noyau central prolongé à l'arrière par les sanitaires, les bureaux étant logiquement placés en façade, principalement le long de la rue du Rhône (au nord) et partiellement à l'arrière où existe une courette. Aux étages supérieurs, l'architecte optimise habilement l'utilisation des espaces de travail au moyen de deux « cours intérieures » latérales qui dispensent en abondance la lumière naturelle sur la totalité des plateaux librement cloisonnables. Un système ingénieux de « brise-vue » pivotants en tôle d'aluminium permet de moduler l'intensité lumineuse et se protéger des vis à vis⁸. Le sixième et dernier étage comporte un attique tout en obéissant à la même distribution que les niveaux précédents. Une variante avec l'aménagement de trois appartements est également proposée par l'architecte : un 3 pièces à l'arrière éclairé par une des cours intérieures et un balcon donnant sur la courette, un 5 pièces disposé entre la même cour et la rue du Rhône, enfin un grand 7 pièces traversant. D'un point de vue structurel, les dalles pleines des planchers en béton armé sont supportées aux extrémités par les murs mitoyens du bâtiment et reprises au centre par le noyau que prolongent deux porteurs ponctuels. Entièrement vitrée, l'unique façade de l'immeuble est composée de grands éléments transparents qui se plient⁹. Elle offre ainsi sur la rue du Rhône une enveloppe prismatique légère et animée dont les mouvements en démultiplient la surface, sans doute en réponse à une situation passablement enclavée. Au rez-de-chaussée, la façade s'interrompt pour laisser place à des vitrines dont la disposition dilate l'espace de la rue jusqu'à le faire pénétrer sous le bâtiment. Seule la dalle de l'entresol se prolonge au-delà de la limite de construction pour constituer une marquise supportant à son extrémité des jardinières¹⁰.

Au printemps et à l'été 1969, le projet est à nouveau modifié pour donner lieu à une troisième et ultime version¹¹. Les changements touchent alors essentiellement à l'organisation du rez-de-chaussée entresolé, ainsi qu'à la façade qui change totalement d'aspect. En effet, la distribution des bureaux reste quasiment inchangée si ce n'est que le noyau central est rationalisé pour en améliorer la distribution. En revanche, la façade sur la rue du Rhône est radicalement modifiée en juillet puisque l'architecte abandonne le principe d'une façade plissée au profit d'une enveloppe lisse à dominante verticale. Ce changement important est lié à l'arrivée au bureau d'Istvan Vasarhelyi, architecte suisse d'origine hongroise fraîchement diplômé, que Saugéy connaît bien pour avoir été son professeur à l'École d'architecture de l'Université

8. Le principe de ces « brise-vue » avait été expérimenté avec succès par Saugéy pour l'immeuble d'habitation Miremont-le-Crêt (1953-1957) à Champel.

9. Représentée seulement en plan et en coupe (il n'existe en effet aucune élévation dans le dossier), la façade n'est pas sans rappeler celle de la tour B20 des AGF au Front de Seine, à Paris, réalisée en 1972 par les architectes Charles Lemaresquier et Pierre-Paul Haeckly.

10. Cette marquise qui prendra des formes beaucoup organiques dans sa version définitive fera l'objet d'une autorisation spéciale en raison de son empiètement sur le domaine public ; voir autorisation de construire DD 53562, [...], doc. cité.

11. Ces plans sont contenus dans l'autorisation de construire DD53562 du 25 mars 1968 précédemment citée.

Genève (EAUG). Non content du projet de façade en cours¹², Saugey demande donc à son jeune collaborateur d'étudier une nouvelle solution. Ce dernier dessine alors une façade « très organique » directement inspirée des projets récents du patron, en particulier ceux pour la côte touristique méditerranéenne¹³. Le projet est alors transmis à Jean-Bernard Varone, collaborateur plus expérimenté, dont la tâche consiste à concrétiser le dessin de son collègue en vue de son exécution. Placée sous le contrôle étroit de Saugey, la simplification qui en découle aboutit à la façade réalisée¹⁴. Celle-ci est structurée à partir de quatre piliers principaux en béton préfabriqué qui assurent la descente des charges au niveau de l'enveloppe (deux aux extrémités et deux autres au centre). À ces quatre porteurs qui divisent la façade en trois parties égales, s'ajoutent six piliers intermédiaires (porteurs secondaires) qui fractionnent à leur tour l'enveloppe, définissant neuf partitions identiques. Enserrés dans des cadres en aluminium eloxé, les vitrages isolants couleur « plomb » dépourvus d'ouvrants (sauf pour le service en raison de la climatisation des espaces) passent à la manière d'un mur-rideau devant les nez de dalle des planchers auxquels ils sont suspendus, les faisant ainsi disparaître. Le nu de cette enveloppe miroitante et lisse est toutefois volontairement laissée en retrait des piliers dont le béton, composé d'agréats de marbre et de ciment blanc, se veut en contraste avec les parties vitrées plus sombres. Précisons que le miroitement des verres ne laisse pas passer le regard à l'intérieur des bureaux (du moins de jour) en raison sans doute d'une certaine confidentialité liée à l'activité qui s'y déroule, ainsi que pour des considérations esthétiques. Mais le plus frappant est certainement la géométrie particulière que prennent ces porteurs de façade au contact du rez-de-chaussée et dont le dessin se « développe en bras aux formes fluides, auxquelles sont accrochées un auvent vitré et des jardinières »¹⁵. Sur toute la hauteur de ce double niveau, les porteurs principaux de l'enveloppe se métamorphosent en de puissants piliers en forme de X, conférant ainsi à l'espace des boutiques englobant l'entresol une véritable « autonomie spatiale »¹⁶. Saugey y accroche habilement des vitrines dont on peut faire le tour et ménage sous le bâtiment une galerie commerciale ouverte sur la rue. Traitées comme des boîtes, les vitrines des magasins sont disposées en redents de manière à amener progressivement le cha-

12. Il s'agit d'une façade en béton entièrement préfabriqué – version intermédiaire entre la façade plissée de mars 1968 et celle que dessinera Vasarhelyi au début de l'année suivante – dont une maquette aurait été réalisée par le bureau Saugey. S'il ne reste aujourd'hui aucune trace de cette maquette, le témoignage des deux collaborateurs de Saugey sur cette affaire confirme son existence ; voir entretiens avec Jean-Bernard Varone, architecte collaborateur de Saugey, Genève, le 29 janvier 2020, et Istvan Vasarhelyi, architecte collaborateur de Saugey, Château d'Œx, le 12 février 2020.

13. Entretien avec I. Vasarhelyi, Château d'Œx, le 12 février 2020.

14. Entretien avec J.-B. Varone, Genève, le 29 janvier 2020. Le processus de conception de la façade tel que nous le décrivons ici est corroboré par les témoignages concordants de Varone et Vasarhelyi. Les deux architectes créeront après la mort de Saugey, avec leur confrère Pierre Andrey, l'Atelier d'architecture et d'urbanisme AAV.

15. Christian Bischoff, « A15 – Immeuble commercial et administratif », dans Catherine Courtiau (dir.), *XX^e. Un siècle d'architectures à Genève. Promenades*, Gollion, Infolio, 2009, p. 32.

16. *Idem*. Quant aux porteurs secondaires qui ne descendent pas jusqu'en bas, ils reposent sur l'épais sommier de la dalle de l'entresol.

land vers les entrées¹⁷. Certaines sont littéralement suspendues¹⁸ et jouent de leurs géométries biaisées pour mieux animer et dynamiser l'espace, ce qui n'est pas sans rappeler le traitement des vitrines de l'extraordinaire « scénographie commerciale »¹⁹ de l'immeuble Cité-Confédération (1951-1955). Enfin, en partie haute, les piliers de façade se transforment cette fois-ci en corniche dont la forme ornementale en « casquette » répond au traitement organique de la marquise. Détachée de l'enveloppe vitrée, elle dissimule l'attique et son garde-corps et reçoit à son tour des plantations²⁰.

Entamé à la fin de l'été 1969 et placé sous la direction de Varone, le chantier débute avec l'exécution du gros œuvre par l'entreprise V. Olivet SA. Si nous ne possédons presque aucune information concernant son déroulement, on sait qu'un incendie accidentellement noirci les poteaux préfabriqués de façade au point qu'il fut nécessaire de les peindre en blanc, renonçant ainsi à leur matérialité d'origine²¹. On sait également, pour l'anecdote, qu'une « liaison souterraine » avec le bâtiment de la Zurich Assurance construit juste en face par l'architecte Pierre Braillard (1966-1970) est réalisée sous la rue du Rhône au cours des travaux²². Il s'agit d'un tube métallique de 16 mètres de long pour un diamètre de 50 centimètres reliant à la demande de la First National City Bank, commanditaire et locataire des lieux, le premier sous-sol du bâtiment de Braillard au deuxième sous-sol de celui de Saugey. C'est à l'automne 1971 que s'achève finalement le chantier de l'immeuble après la mort de l'architecte survenue en janvier. Le permis d'occuper est délivré en février 1972, suite à la demande faite quelques mois plus tôt par les architectes René Favre, Jean Hentsch et André Gaillard, successeurs désignés de Saugey²³.

II. Modifications ultérieures et état actuel de l'édifice (2006-2020)

Si l'on en croit les archives du Département du territoire de l'État de Genève, aucune modification substantielle n'a été réalisée sur l'édifice avant le début des années 2000, du moins rien de manière officielle. Il faut attendre en effet mars 2006 pour qu'une requête en autorisation de construire soit déposée portant sur la création de deux

17. Deux boutiques se partagent à l'origine la totalité des surfaces commerciales réparties sur trois niveaux : le chasseur Bally et la boutique de mode Lanvin ; voir autorisation de construire DD 53562, [...], doc. cité.

18. Ainsi, les passants peuvent-ils mieux s'approcher des vitrines, leurs pieds passant sous ces dernières ; entretien avec I. Vasarhelyi, Château d'Œx, le 12 février 2020.

19. Au sujet de ce bâtiment malheureusement démoli, voir le chapitre « La rampe de Cité-Confédération. Une scénographie commerciale », dans Catherine Dumont d'Ayot, *Marc J. Saugey. L'espace, la ville et les affaires*, thèse de doctorat, EPFZ, Zurich, 2014, pp. 92-107.

20. On distingue nettement ces plantations au niveau de l'attique dans les photographies aériennes de Gertrude Trepper datées de 1975 et déposées au Centre d'iconographie genevoise (CIG). La corniche est aujourd'hui revêtue d'une ferblanterie qui interdit dorénavant toute plantation.

21. Entretien avec J.-B. Varone, Genève, le 29 janvier 2020.

22. Voir autorisation de construire DD 58061, « Liaison souterraine », 6 avril 1970, archives du DT. Précisons que c'est Saugey qui est mandaté pour dessiner et réaliser la liaison.

23. Voir autorisation de construire DD 53562, [...], doc. cité.

verrières au-dessus des salles de conférences du premier étage²⁴. Réalisés par les architectes Alain Poncet & Patrick Schwartz, ces puits de lumière d'environ 9 m² chacun, ménagés au fond des deux cours intérieures du bâtiment, permettent d'éclairer zénithalement des locaux restés jusque-là aveugles. Quelques mois plus tard, une nouvelle demande est faite dans le but cette fois de rénover l'une des deux boutiques et de transformer la façade commerciale du rez-de-chaussée²⁵. Réalisé à l'été 2007, le projet de Bend Group SA, entreprise générale intégrale, aboutit à la démolition de la totalité des vitrines dessinées par Saugey. Des surfaces de boutique supplémentaires sont gagnées sur la galerie commerciale qui disparaît à son tour, la nouvelle façade s'avancant dès lors jusqu'aux porteurs en béton contre lesquels elle vient s'appuyer. Le chantier comprend en outre la rénovation complète de l'espace sur trois niveaux autrefois occupé par la boutique Lanvin pour y installer l'enseigne italienne de prêt-à-porter de luxe Fendi²⁶. Hormis le changement des cloisons, du mobilier et des revêtements intérieurs, deux nouveaux escaliers sont créés (un pour monter au rez supérieur et un autre de service pour descendre au premier sous-sol où se trouve le stock), celui en colimaçon reliant à l'origine les trois niveaux étant démonté et les trémies comblées.

En 2010, à l'occasion de l'installation d'une boutique Les Ambassadeurs SA (créations horlogères et joaillerie de luxe) en lieu et place de Smalto, un nouveau projet du même maître d'œuvre modifie une seconde fois l'alignement des vitrines²⁷. Ces dernières s'avancent encore sur la rue, englobant cette fois-ci dans leur totalité les porteurs en béton du rez-de-chaussée dont elles reprennent la géométrie inclinée. Notons pour finir qu'aucun de ces deux projets ne touche à la façade vitrée existante de l'entresol qui demeure quant à elle inchangée. La même année, les six étages supérieurs de l'immeuble sont dorénavant occupés par la banque privée Reyl & Cie SA. Daté de 2007, le projet d'aménagement du bureau d'architectes PHD Concept rénove dans leur intégralité les plateaux administratifs qui sont recloisonnés selon les désirs du nouveau locataire et remet aux normes l'ensemble des installations techniques²⁸. Ainsi, le premier étage destiné à la réception accueille-t-il les salons privés, de même qu'une grande salle de réunion pour la direction (*boarding room*); les deuxième et troisième étage la comptabilité, le traitement des opérations et la cafétéria; le quatrième et cinquième étages, la gestion des comptes et le trading; enfin le sixième et dernier étage, la direction elle-même. Dans cette importante opération où tout est remis à neuf (sols, plafonds, partitions, mobilier, éclairage artificiel, réseaux, sanitaires, etc.),

24. Voir autorisation de construire APA 26062, «Création de verrières», 24 mars 2006, archives du DT.

25. Voir autorisation de construire DD 100913/1, «Modification des vitrines et transformation d'une boutique», 9 novembre 2006, archives du DT.

26. Initialement occupée par les chaussures Bally, la boutique voisine abrite alors la marque de prêt-à-porter pour homme Smalto.

27. Voir autorisation de construire DD 100913/2, «(Modification des vitrines et transformation d'une boutique) – Modification de l'alignement des vitrines», 17 juin 2010, archives du DT. Il est à noter que les plans d'aménagement de la boutique Les Ambassadeurs ne figure pas dans le dossier.

28. Voir autorisation de construire APA 28579, «Transformation et aménagement d'une banque privée dans un immeuble administratif», 5 décembre 2007, archives du DT.

seules font exception les enveloppes (sur la rue comme sur les cours intérieures) qui ne sont pas impactées par le projet²⁹. Enfin, en 2017, la boutique Fendi est refaite à neuf. Mené par l'agence d'architecture parisienne Barbarito Bancel, le projet est suivi sur place par les architectes genevois Patrice Reynaud & Philippe Gaillard³⁰. Outre le redessin intérieur complet de la boutique, on profite de ces travaux pour installer un ascenseur reliant ses différents niveaux.

L'historique des transformations de l'immeuble de Saugey montre clairement que celles-ci ont eu essentiellement lieu ces 15 dernières années, touchant presque à toutes les parties de l'ouvrage. En dépit de leur caractère tardif, les réaménagements intérieurs successifs tant des espaces commerciaux qu'administratifs ont fini par priver l'édifice de la majeure partie de sa substance d'origine. En effet, on peut dire sans trop se tromper (et la visite sur place l'a bien montré) qu'il ne reste plus grand chose des intérieurs de Saugey, hormis peut-être la cage d'escalier de l'immeuble qui semble être restée miraculeusement intacte. La plus grande perte est sans conteste le traitement singulier du rez-de-chaussée avec ses vitrines et sa galerie commerciale se glissant autrefois habilement sous l'immeuble et dont il ne reste plus rien ! On s'étonne, rétrospectivement, que la disparition d'éléments aussi caractéristiques de l'architecture de Saugey – alors que l'architecte est reconnu comme « l'une des figures majeures du panorama architectural suisse des années 50 »³¹ – puisse avoir eu lieu en ce début de XXI^e siècle. Finalement, ne subsistent guère aujourd'hui du bâtiment d'origine que ses enveloppes : à savoir celle principale sur la rue du Rhône avec son étonnante marquise arborée, celle de l'entresol avec ses vitrines inclinées, celles enfin s'ouvrant sur les cours intérieures avec leurs élégants brise-vue. C'est donc là, dans cette fine couche séparant l'intérieur de l'extérieur, que se situe aujourd'hui l'essentiel des enjeux de sauvegarde à venir du bâtiment.

III. Valeur patrimoniale

a. L'œuvre architecturale de Saugey : une (re)connaissance partielle

Si l'œuvre architecturale de Marc Saugey a fait l'objet de nombreux articles dans la presse spécialisée de l'époque, puis à partir de la fin années 1980 de plusieurs travaux de recherche et de publications scientifiques³² visant à mettre en lumière le caractère exceptionnel de la production de cet architecte d'avant-garde, figure marquante de l'architecture et de l'urbanisme genevois, ce sont sensiblement les mêmes objets qui

²⁹. Notons que c'est certainement dans le cadre de cette rénovation que les deux cours intérieures ont été couvertes en partie haute, empêchant la pluie d'y pénétrer.

³⁰. Voir autorisation de construire APA 48379, « Rénovation d'une boutique et création d'un ascenseur », 10 août 2017, archives du DT.

³¹. Patrick Devanthery, « La contingence et l'apesanteur », *Faces*, n° 21, automne 1991, p. 4.

³². Voir *Faces*, n° 21, automne 1991 (dossier consacré à Marc Joseph Saugey); Catherine Courtiau, Catherine Dumont d'Ayot, Franz Graf, *Marc J. Saugey. Spatialité, urbanisme et nouveaux programmes de l'après-guerre*, rapport de la recherche FNRS n° 12-53938.98, Genève, 2001 (déposé en 2007); Philippe Meier, *Marc-Joseph Saugey architecte*, Fédération des architectes suisses (FAS), section Genève, Genève, 2012; Catherine Dumont d'Ayot, *Marc J. Saugey. L'espace, la ville et les affaires*, thèse de doctorat, École polytechnique fédérale de Zurich (dir. Markus Peter), Zurich, 2014.

ont retenu l'attention des chercheurs et des historiens. Cette polarisation sur un petit nombre de constructions emblématiques édifiées presque exclusivement à Genève dans les années 1940-1950 (Hôtel du Rhône, immeubles d'habitation Malagnou-Parc et Miremont-le-Crêt, immeubles multifonctionnels Terreaux-Cornavin, Mont-Blanc Centre et Gare-Centre, cinémas Plaza et Manhattan, etc.) masque la profusion d'une œuvre d'envergure qui dépasse de loin les frontières nationales, en particulier dans la décennie suivante (la dernière de sa carrière) au cours de laquelle Saugey s'implique dans d'innombrables projets en Europe (Espagne, Italie, France, Belgique), mais aussi au Proche et au Moyen Orient (Turquie, Liban, Arabie Saoudite), voire au-delà (Japon). C'est donc tout un pan de la production de cet architecte qui reste encore à explorer³³. En dépit de sa proximité géographique, l'immeuble de la rue du Rhône 62 appartient à cette production tardive peu connue de Saugey, largement minorée et qui mérite sans doute aujourd'hui une plus grande attention, voire une sérieuse réévaluation. En effet, force est de constater que les références à cet objet sont extrêmement rares, voire restées longtemps inexistantes dans l'historiographie. Alors que le bâtiment apparaît habituellement dans la liste des œuvres de l'architecte, seule une notice lui est consacrée dans un guide d'architecture, celui de Patrimoine Suisse Genève édité en 2009³⁴. Quant aux différentes recherches sur Saugey, seule la petite monographie de la FAS publiée en 2012 en parle brièvement, prenant pour la première fois la peine d'inscrire l'immeuble dans l'évolution formelle et stylistique de l'œuvre de l'architecte, tout en s'empressant de préciser par ailleurs que le projet n'offre « pas un grand intérêt critique »³⁵.

b. L'évolution vers une plasticité organique

Comme l'on fait remarquer ces auteurs, « si dans les années 1950 l'agence de Marc J. Saugey s'est distinguée par ses recherches techniques et constructives, dans les derniers projets de l'agence, l'invention s'est déplacée vers les questions de typologie et de plasticité architecturale »³⁶. C'est ce que semble corroborer à son tour l'architecte Philippe Meier lorsqu'il affirme qu'« en fin de carrière, Marc J. Saugey va plus s'intéresser à la forme des structures porteuses, les rendant plus reconnaissables, voire plus organiques, abandonnant la rigueur de la trame au profit d'un "expressionnisme structurel" »³⁷. Celui-ci entrevoit les prémises de cette « inclination conceptuelle » avec l'immeuble « La Tourelle » (1956-1961) construit aux Eaux-Vives, dont les refends muraux s'affichent en façade, conférant à cet immeuble octogonal « une scansion verticale d'une grande richesse »³⁸ – scansion que l'on retrouve ensuite dans l'immeuble

33. Un survol des quelque 60 mètres linéaires d'archives contenues dans le fonds Saugey déposé en 1987 par sa veuve et consultable aujourd'hui à l'Hepia (HES-SO) fait état d'un grand nombre de projets aussi intéressants que méconnus.

34. Voir C. Bischoff, « A15 – Immeuble commercial et administratif », dans C. Courtiau (dir.), *XX^e. Un siècle d'architectures à Genève. [...], op. cit.*

35. Philippe Meier, « Être moderne ou ne pas être », dans P. Meier, *Marc-Joseph Saugey architecte, [...], op. cit.*, p. 13.

36. C. Bischoff, « A15 – Immeuble commercial et administratif », dans C. Courtiau (dir.), *XX^e. Un siècle d'architectures à Genève. [...], op. cit.*

37. P. Meier, « Être moderne ou ne pas être », dans P. Meier, *Marc-Joseph Saugey architecte, [...], op. cit.*, p. 13.

38. *Idem.*

de la rue du Rhône 62 comme dans celui de la « Nationale Suisse » (1968-1972) édifié presque au même moment au quai Gustave-Ador 54³⁹.

Il est vrai qu'au cours des années 1960, alors qu'il se consacre davantage au développement urbanistique de Genève, Saugey projette de nombreuses réalisations à l'étranger qui témoignent d'une sensibilité nouvelle. C'est ce dont se fait l'écho en 1965 *L'Architecture d'aujourd'hui* dans un numéro consacré à la Suisse: « Marc Saugey étudie actuellement bon nombre de projets hors de Suisse dans lesquels il rompt la plupart du temps avec l'orthogonalisme qui marquait ses travaux antérieurs. Nous en donnons quelques exemples ci-contre qui indiquent indiscutablement une nouvelle orientation de sa pensée et une recherche de formes et de volumes intéressante. »⁴⁰ Et la célèbre revue française de montrer pêle-mêle le projet d'un hôtel de luxe près d'Olbia en Sardaigne (1963-1965), celui d'un immeuble administratif et commercial pour la Winterthur Assurances à Barcelone (1961-1967), des équipements et des habitations touristiques à Pola et Giverola sur la Costa Brava (1956-1968) ou encore le projet, non réalisé, d'une luxueuse villa à Riyad pour le prince et la princesse El Mansour (1961). Souvent spectaculaires, la plupart de ces projets relèvent d'une tendance générale « qui pousse à une affirmation de caractéristiques formelles dans lesquelles jeux de volumes et liberté sculpturale sont accentués, la subtilité étant abandonnée au profit de la recherche d'effets puissants et immédiats »⁴¹. Tous ont en commun de partager le même souci d'intégration au site, le plus souvent naturel, dans lequel ils s'insèrent, les formes courbes et organiques qui s'y déploient semblant vouloir prendre possession du paysage en faisant littéralement corps avec lui. Un projet particulièrement caractéristique de cette période est celui pour le Grand Casino (1970-1971) prévu le long du quai du Mont-Blanc à Genève et qui n'est pas sans rappeler le musée Guggenheim de New York⁴². Non réalisé en raison de la disparition brutale de Saugey, il se présente comme une succession ondulante de plateaux librement arrondis qui semblent creuser le volume légal initial de l'îlot à la manière d'une immense sculpture.

c. Entre modernisme et post-modernisme

C'est bien à ce type de sensibilité architecturale et plastique qu'appartient l'immeuble de la rue du Rhône 62, dont les porteurs de façade se muent en marquise en un même mouvement fluide et continu. La douceur et la simplicité des lignes ainsi obtenues tranchent avec la dureté des géométries complexes et anguleuses de certains projets antérieurs de Saugey, dont l'immeuble d'habitation Miremont-le-Crêt (1953-1957) constitue peut-être l'exemple le plus abouti. Certes, les courbes et formes libres sont déjà présentes dans ses réalisations des années 1950, favorisant le plus

³⁹. Au sujet de cet immeuble qui a été depuis passablement dénaturé suite à une rénovation radicale, voir « Immeuble administratif Nationale Suisse », dans P. Meier, *Marc-Joseph Saugey architecte*, [...], *op. cit.*, pp. 52-53.

⁴⁰. « Quelques projets de Marc Saugey », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 121, juin-juillet 1965, p. 90.

⁴¹. Jacques Lucan, *Architecture en France (1940-2000). Histoire et théories*, Paris, Le Moniteur, 2001, p. 203.

⁴². Vasarhelyi et Varone travaillent tous deux à ce dernier projet de Saugey; voir « Grand Casino », dans P. Meier, *Marc-Joseph Saugey architecte*, [...], *op. cit.*, pp. 54-55.

souvent la fluidité des espaces – pensons par exemple à la légère convexité de la façade principale de l'Hôtel du Rhône (1947-1950), à l'élégante rampe circulaire de Cité-Confédération ou encore à l'auvent organique, on ne peut plus « brésilien », de l'ensemble multifonctionnel Mont-Blanc Centre (1951-1954). Mais presque toujours celles-ci viennent-elles en contrepoint de volumes découpés et discontinus dans lesquels dominent partout les angles saillants. Rien de tel à la rue du Rhône où la plasticité organique des piliers prévaut.

D'emblée, l'immeuble anticipe à sa manière l'architecture de la décennie qui s'ouvre, à savoir celle des années 1970-1980 et du post-modernisme triomphant, avec ses façades en verre fumé, une certaine banalité constructive et un retour au formalisme ornemental. Si de ce point de vue, le bâtiment de Saugey relève d'une certaine forme de précocité⁴³, il s'accommode en même temps de réminiscences architecturales à travers le traitement du rez-de-chaussée commercial dont les vitrines suspendues et inclinées, avec leurs transparences multiples, appartiennent encore à l'architecture des années 1950. Ainsi, l'immeuble de la rue du Rhône 62 nous apparaît-il en quelque sorte comme un « collage » où coexistent deux styles d'architecture représentatifs de deux époques différentes. En dehors de son aspect extérieur, ce sont aussi les qualités spatiales intérieures du bâtiment qui étonnent. En effet, il faut prendre la peine de pénétrer dans l'immeuble et monter aux étages pour se rendre compte du talent de Saugey. Dans une situation aussi enclavée que celle-ci, l'architecte réussit le tour de force de dispenser une abondante lumière naturelle dans la plupart des espaces de travail. Il y parvient grâce à l'habile disposition de deux courettes latérales, en complément de celle existante à l'arrière. Il résulte de ce dispositif un effet visuel intéressant puisque le regard file de bureaux en bureaux à travers chaque cours, offrant un singulier effet d'extériorité auquel s'ajoute celui d'une dilatation des espaces.

d. Les enveloppes ou la question de l'authenticité

Que reste-t-il finalement à conserver de cet immeuble ? On a vu que de nombreuses parties du bâtiment d'origine ont été perdues ou dénaturées, notamment les intérieurs et les vitrines au rez-de-chaussée. Hormis la transparence et la luminosité des bureaux, préservées en dépit d'une lourde rénovation, seules les enveloppes demeurent encore aujourd'hui intactes. Réalisées en aluminium eloxé et équipées de verre isolants Thermopane (double vitrage d'origine), celles-ci ont été produites à l'époque par les établissements Hans Schmidlin SA installés à Bâle et spécialisés dans les façades légères métalliques et en bois⁴⁴. Leur légèreté et leur finesse garantissent un

43. On pourrait aisément croire que l'immeuble est bien plus tardif. Un autre exemple de cette précocité architecturale et annonciatrice à Genève de l'ère post-moderne est la réalisation en 1972 du siège de la Caisse d'épargne de la Corratierie par les architectes Pierre et Bruno Camoletti, Luc Hermès et René Schwertz ; voir « La Caisse d'Épargne à la Corratierie », dans Isabelle Charollais, Jean-Marc Lamunière, Michel Nemeç, *L'architecture à Genève 1919-1975*, vol. 2, Lausanne, Payot, pp. 754-755.

44. L'entreprise bâloise possède des succursales à Zurich et à Genève – dont la menuiserie Dupont, à Châtelaine, est fournisseur exclusif de la marque – et travaille pour de nombreuses firmes suisses comme Ciba, Swissair, Bally, Geigy, Isola-Werke, Möbel-Pfister. Ainsi, Schmidlin réalise-t-elle les façades légères des laboratoires pharmaceutiques USI à Baar (F. Stucky & R. Meuli, Suter & Suter, arch.) et Ciba à Bâle (Suter & Suter, arch.). À Genève, l'entreprise est notamment chargée d'exécuter les enveloppes de l'immeuble administratif

montage rapide et à sec tout en ayant l'immense avantage d'offrir un gain de surface au sol appréciable pour les bureaux, en comparaison d'une solution en maçonnerie⁴⁵. Sur la rue du Rhône, les châssis aux étages sont de couleur anthracite afin de s'harmoniser avec la teinte sombre des vitrages dont l'effet miroir est recherché par l'architecte⁴⁶. Particulièrement lisse, la façade principale passe devant les planchers à la manière d'un mur-rideau. Elle est composée de modules tripartites comprenant chacun un châssis central fixe toute hauteur, encadré par deux éléments plus étroits équipés d'ouvrants de service pour le nettoyage. La partie en contact avec la dalle reçoit un verre opaque de même teinte qui contribue ainsi à brouiller la division horizontale des étages. Indissociables de l'enveloppe, les porteurs en béton préfabriqués qui fractionnent verticalement la façade et se muent en marquise et corniche arborées apparaissent comme des éléments majeurs constitutifs de l'image architecturale de l'édifice. À l'instar des parties vitrées de l'enveloppe dont ils assurent la stabilité (en particulier la résistance aux efforts horizontaux dus au vent), les porteurs de façade préfabriqués en béton sont produits industriellement en atelier. Bien que contrastant chromatiquement avec les verres, ils en reprennent le caractère lisse et brillant (prévu initialement avant que l'on soit contraint de peindre le béton) que permet leur moulage dans des coffrages métalliques d'une extrême précision⁴⁷.

Dans les cours et à l'arrière du bâtiment, les enveloppes sont en aluminium naturel avec vitrages clairs isolants. Chaque module est composé d'une allège transparente fixe surmontée en partie haute d'un unique ouvrant pour l'entretien. Munies dès l'origine de brise-vue verticaux pivotants en aluminium, elles sont aujourd'hui pour la plupart équipées de stores en toile à glissières. Il est à noter que l'ensemble des enveloppes du bâtiment sont dans un excellent état de conservation et qu'aucune pathologie visible n'est à déplorer, ce qui est remarquable 49 ans après sa construction. Les utilisateurs eux-mêmes ne se plaignent presque d'aucun désagrément, ni en termes d'étanchéité ni en termes de confort, l'effet de paroi froide à proximité des vitrages étant atténué par la présence des ventilo-convecteurs d'origine devant les allèges qui soufflent de la chaleur en hiver (et du froid en été)⁴⁸.

e. Quelle protection pour l'immeuble de la rue du Rhône 62 ?

Dès lors, quelle valeur patrimoniale attribuer à cette réalisation tardive de Saugey ? Il est clair que si on la compare aux œuvres les plus emblématiques de l'architecte genevois, toutes réalisées entre les années 1930 et 1950⁴⁹, l'immeuble de la rue du

Lac-Centre (1959-1966) du bureau d'architectes Addor & Julliard.

45. Voir E. Asal (directeur technique de Hans Schmidlin SA), « Fassandengestaltung und Glas / Aménagement des façades et verre », *Schweizer Baukatalog / Catalogue suisse de la construction*, 1967-68, vol. 3, Zurich, FAS (Fédération des Architectes Suisses), pp. 261-267.

46. Selon Varone, Schmidlin était la seule entreprise suisse de l'époque en mesure de proposer des façades miroitantes de ce type ; entretien avec J.-B. Varone, Genève, le 29 janvier 2020.

47. Entretien avec J.-B. Varone, Genève, le 29 janvier 2020.

48. Entretien avec les utilisateurs lors de la visite de l'immeuble effectuée le 7 janvier 2020, en présence d'une responsable de la banque Reyl, locataire des bureaux, et de son architecte.

49. Neuf de ces objets sont aujourd'hui protégés puisque quatre d'entre eux sont classés aux Monuments historiques – Mont-Blanc centre (1951-1954), Miremont-le-Crêt (1953-1957),

Rhône 62 apparaît incontestablement comme un objet secondaire, d'autant que Saugey n'a pas eu l'occasion de terminer lui-même le chantier. Mais au fond, y a-t-il un sens à vouloir le comparer à ce corpus ? Contrairement à ses réalisations antérieures qui se caractérisent d'abord par l'expérimentation audacieuse de nouvelles technologies, la valeur de cet immeuble ne réside pas tant dans l'innovation constructive que dans sa plasticité architecturale, domaine d'invention ultime de Saugey vers la fin de sa vie. Ces préoccupations formelles entre en résonance avec les nouveaux champs d'exploration des architectes et c'est en cela que l'on peut considérer l'immeuble de la rue du Rhône 62 comme représentatif de ce moment de transition qu'est le tournant les années 1960 et 1970.

Sur le plan urbain, l'immeuble instaure un rapport inédit à la rue que n'entretennent pas les édifices voisins. Il s'agit de la façon si particulière qu'a Saugey de faire pénétrer l'espace public sous le bâtiment, faisant finalement de l'extérieur une forme d'intériorité que vient renforcer la forme voûtée de la marquise, comme de la manière de dilater le rez-de-chaussée commercial grâce à l'emploi de l'entresol ou de miroirs⁵⁰. Si tous ces dispositifs sont intéressants en soit, ils témoignent d'une manière de faire voir la marchandise depuis la rue qui a totalement disparu et dont il ne reste que très peu d'exemples à Genève. Il en est de même de cette idée, originale à l'époque, d'amener le végétal au cœur de la ville, l'architecture en en devenant ici le support, et qui répond aujourd'hui plus que jamais à nos préoccupations environnementales⁵¹. N'oublions pas non plus la qualité spatiale des étages dont les bureaux sont éclairés naturellement grâce à la présence de deux courettes intelligemment disposées.

Enfin, en dépit d'une protection relativement étendue de l'œuvre construite de Saugey (rare à Genève pour un architecte du XX^e siècle) et de restaurations récentes suivies par les instances du patrimoine⁵², on ne compte plus les atteintes et menaces portées à ses bâtiments. En témoignent la démolition de l'immeuble Cité-Confédération dès 1977, celle spectaculaire de « Gare-Centre » (1954-1957) en 1987⁵³ ou l'épisode récent du Plaza (déclassé suite au recours de son propriétaire pour permettre un projet de densification, puis finalement sauvé *in extremis*) qui montrent la fragilité d'une œuvre aussi remarquable soit-elle. D'autre part, si Saugey a peu construit à Genève dans les années 1960, force est de constater que la plupart des bâtiments de cette époque

cinéma Manhattan (1955-1957) et Cendrier Centre (1958-1968) – et cinq autres inscrits à l'inventaire – immeuble locatif avenue Krieg 3 (1933-1934), Tour de Rive (1934-1938), Hôtel du Rhône (1947-1950), Malagnou-Parc (1948-1951) et Terreaux-Cornavin (1951-1955).

50. Leur présence au niveau des murs mitoyens participe en effet à cette dilatation spatiale tant recherchée par Saugey.

51. L'idée initiale de Saugey, ainsi que l'attestent ses dessins, était d'obtenir une végétation luxuriante qui puisse recouvrir les jardinières suspendues de la marquise et non, comme aujourd'hui, d'avoir des buis bien taillés. On retrouve cette idée dans le projet de Grand Casino à Genève, contemporain de l'immeuble de la rue du Rhône 62.

52. Outre la restauration de l'immeuble d'habitation Miremont-le-Crêt en 2015, on pense plus particulièrement à celle de la Tour de Rive achevée en 2019 et celle, encore en cours, de l'immeuble d'habitation Malagnou-Parc.

53. Voir Jacques Gubler, « Le casse de Gare-Centre, 1957-1987 », *Faces*, n° 21, automne 1991, pp. 60-63.

ont été rénovés maladroitement, leur faisant perdre leurs qualités d'origine⁵⁴, quand il ne s'agit pas carrément de les « relooker » au point de devenir méconnaissables⁵⁵. Au final, l'immeuble de la rue du Rhône 62 est le seul bâtiment administratif de Saugey de cette période à avoir conservé l'essentiel de son aspect extérieur, ce qui plaide aujourd'hui en faveur de la préservation de ses façades. L'immeuble n'étant intégré ni dans « le plan de site de la rade », ni dans « l'extension de la zone protégée de la Vieille Ville et du secteur sud des anciennes fortifications au boulevard Georges-Favon », deux zones de protection patrimoniale situées à proximité immédiate, il serait souhaitable de pouvoir s'assurer qu'aucune rénovation ne puisse à l'avenir en altérer l'aspect. **Cela implique certainement d'inscrire à l'inventaire non pas l'édifice lui-même – il n'en a sans doute plus la valeur – mais l'ensemble de ses façades, en particulier celle principale sur la rue du Rhône (porteurs en béton, marquise, corniche, mur-rideau et vitrines de l'entresol).**

54. C'est le cas par exemple de l'immeuble « La Tourelle » aux Eaux-Vives.

55. Citons l'immeuble de la banque Intra (aujourd'hui banque LGT) à la rue du Rhône 21 transformé en 2015 par Benoît Dubessey associé à Favre & Guth ou celui, autrefois pour la « Nationale Suisse », au quai Gustave-Ador 54 dont la nouvelle peau en verre le rend aujourd'hui presque méconnaissable.



francesco
smalto
PARIS

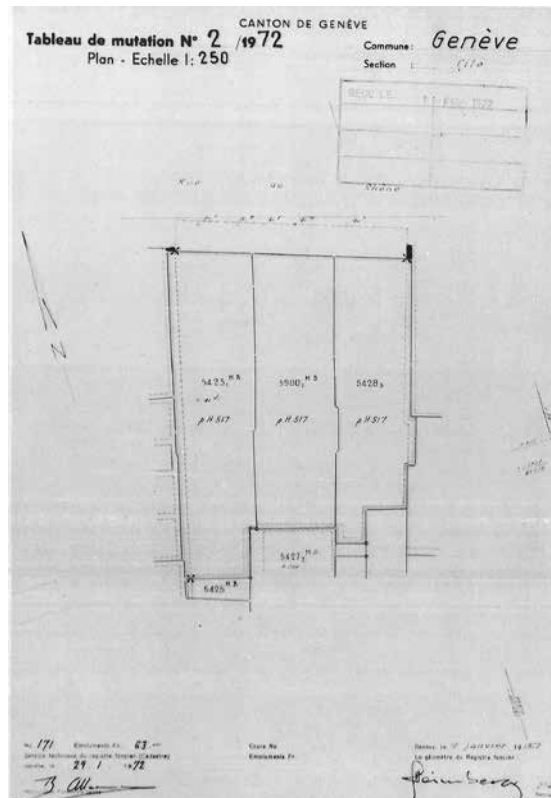
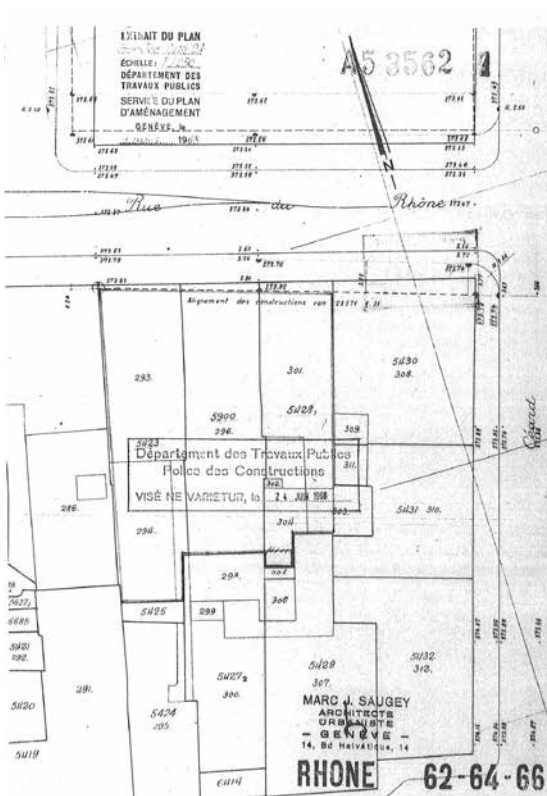


Photo C. Bischoff, 2007

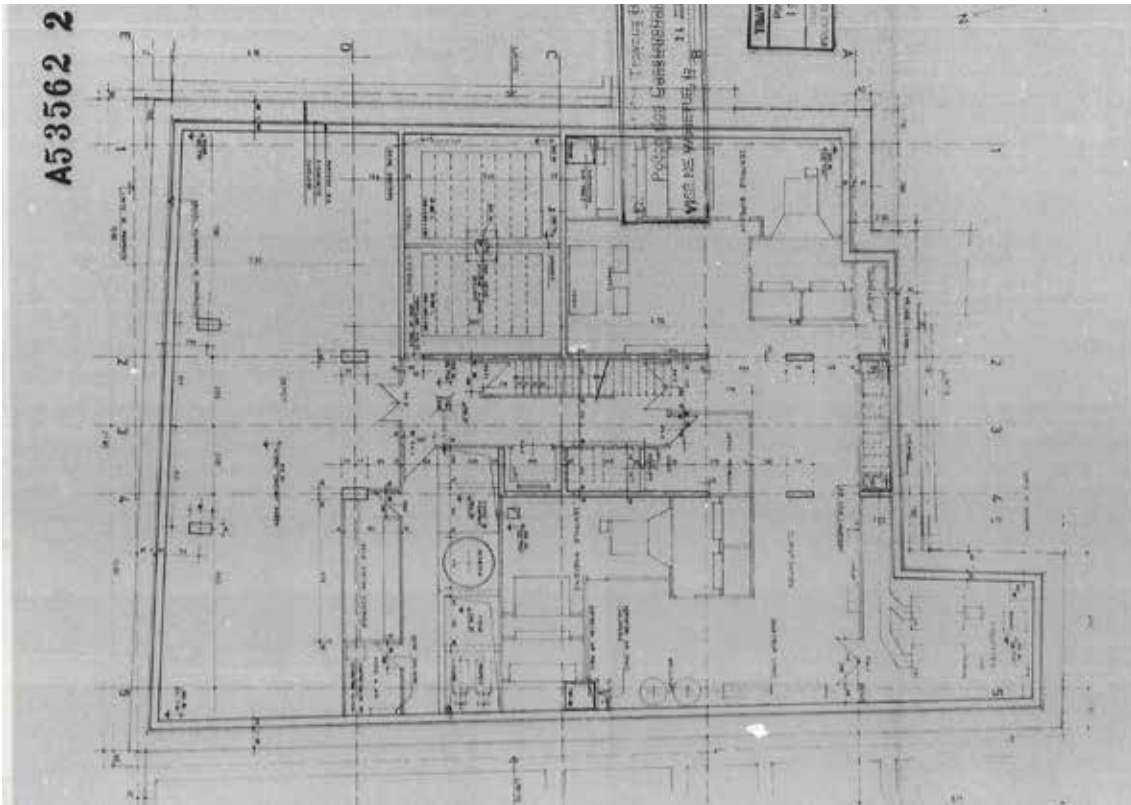
ICONOGRAPHIE



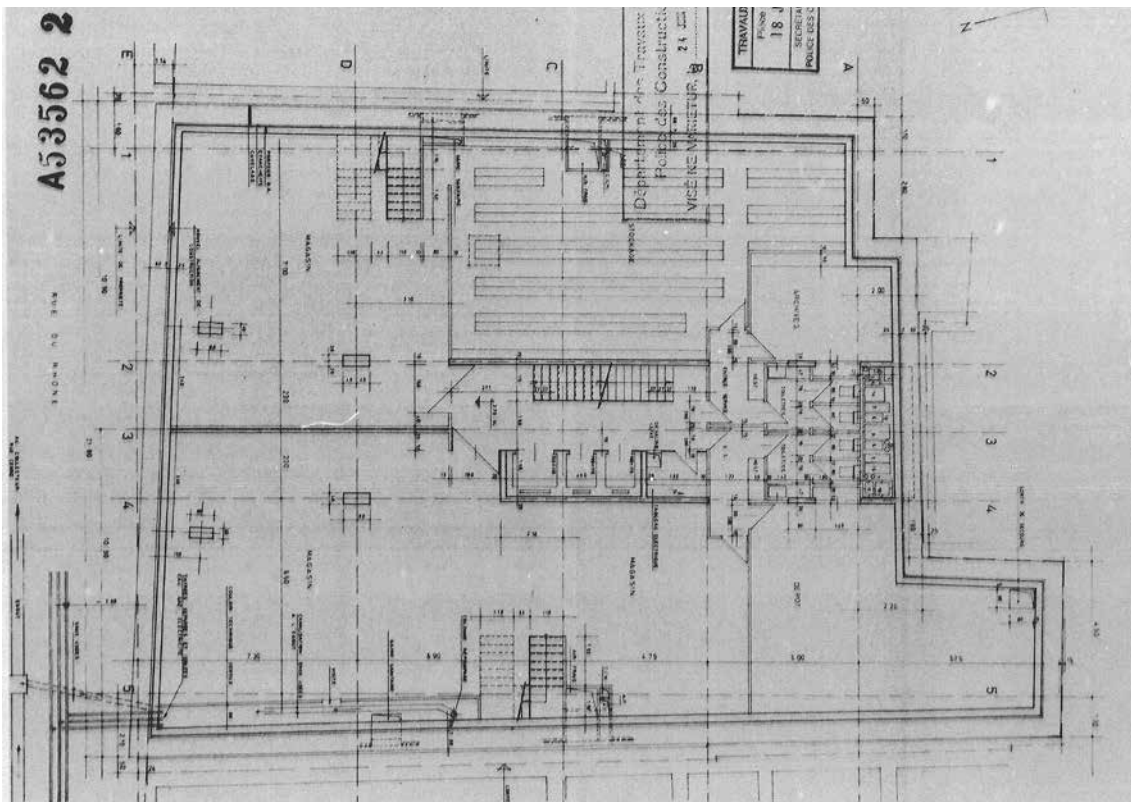
Plan de situation actuel (SITG).



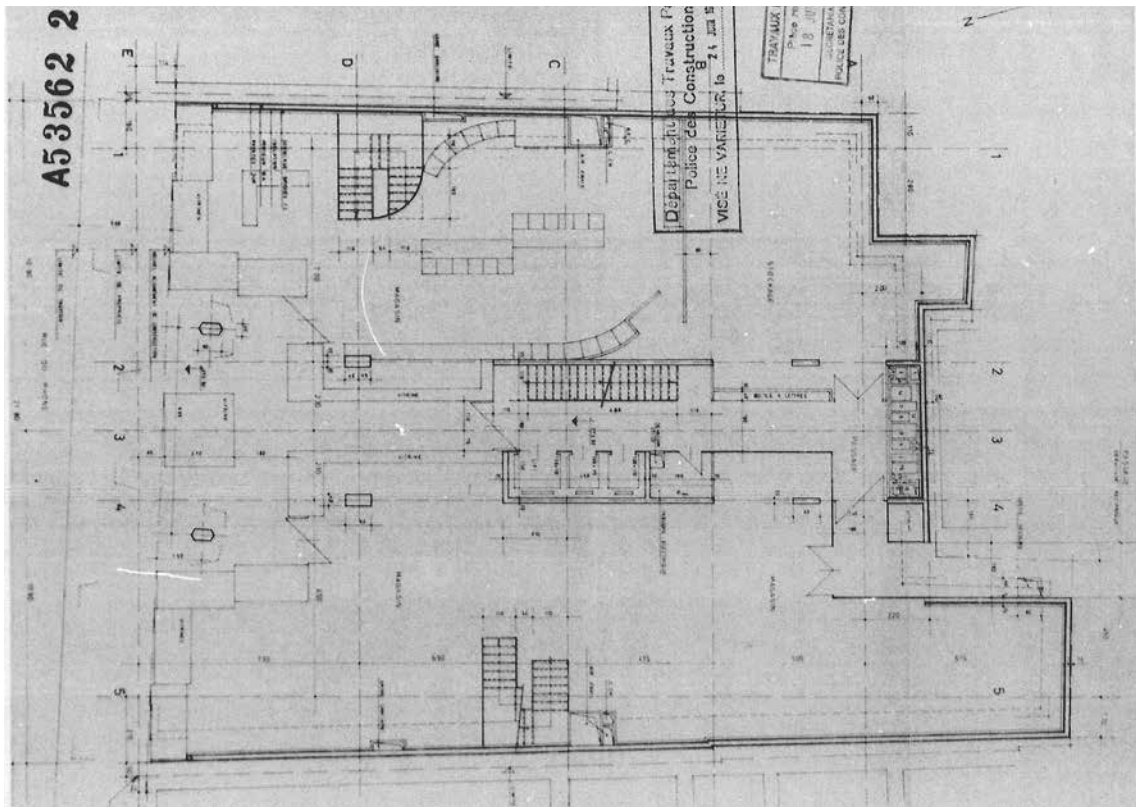
Plan cadastral de l'implantation et tableau de mutation (DD 53562), 24 juin 1968 et 29 janvier 1972 (archives du DT).



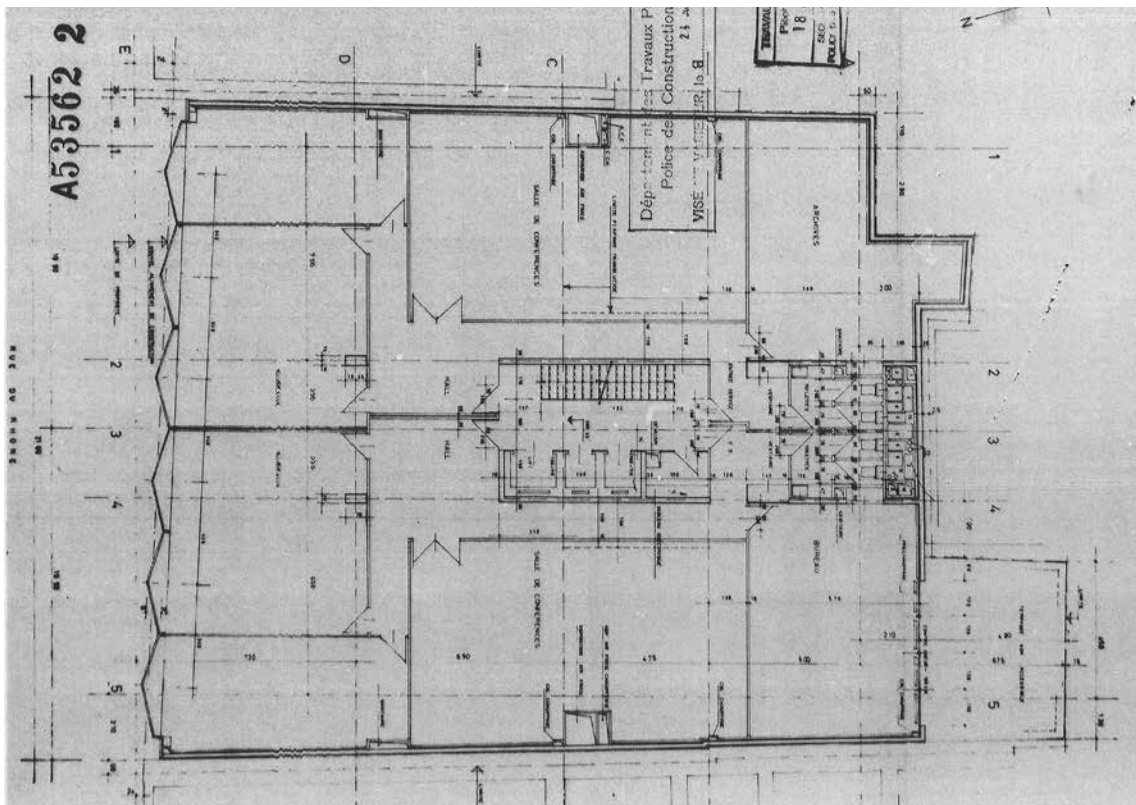
Plan du deuxième sous-sol (DD 53562), 15 mars 1968, version 2 (archives du DT).



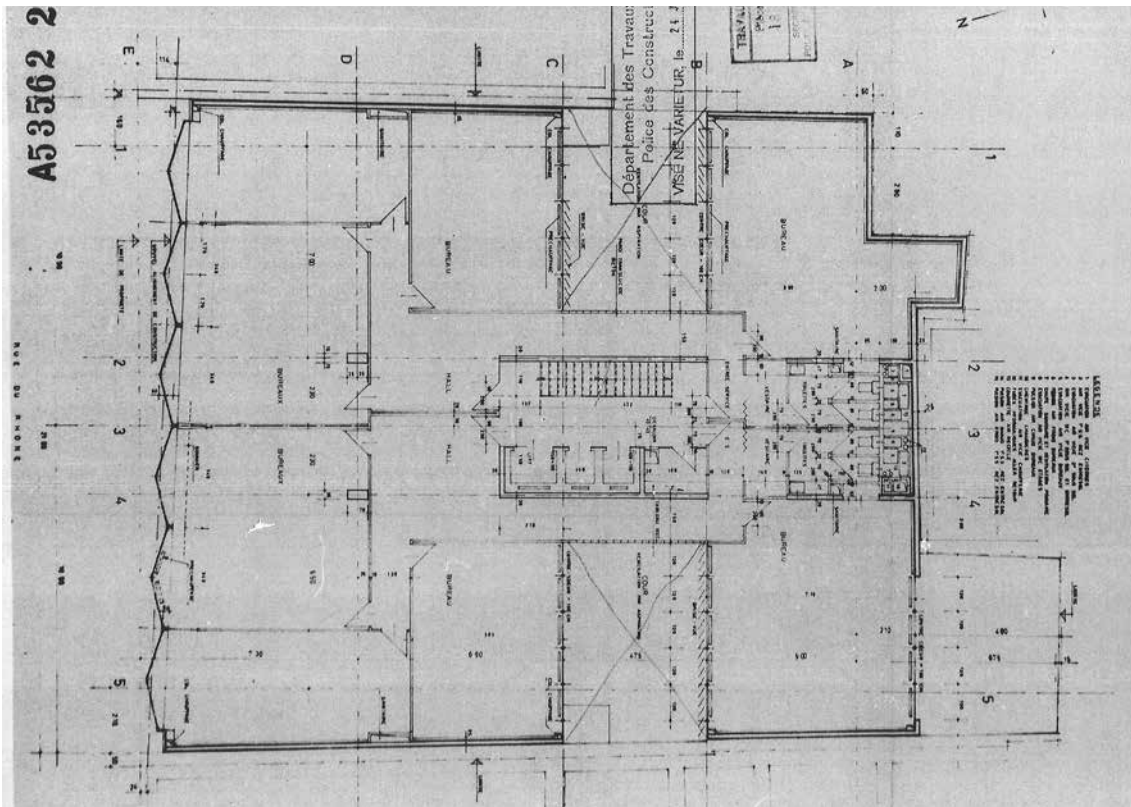
Plan du premier sous-sol (DD 53562), 15 mars 1968, version 2 (archives du DT).



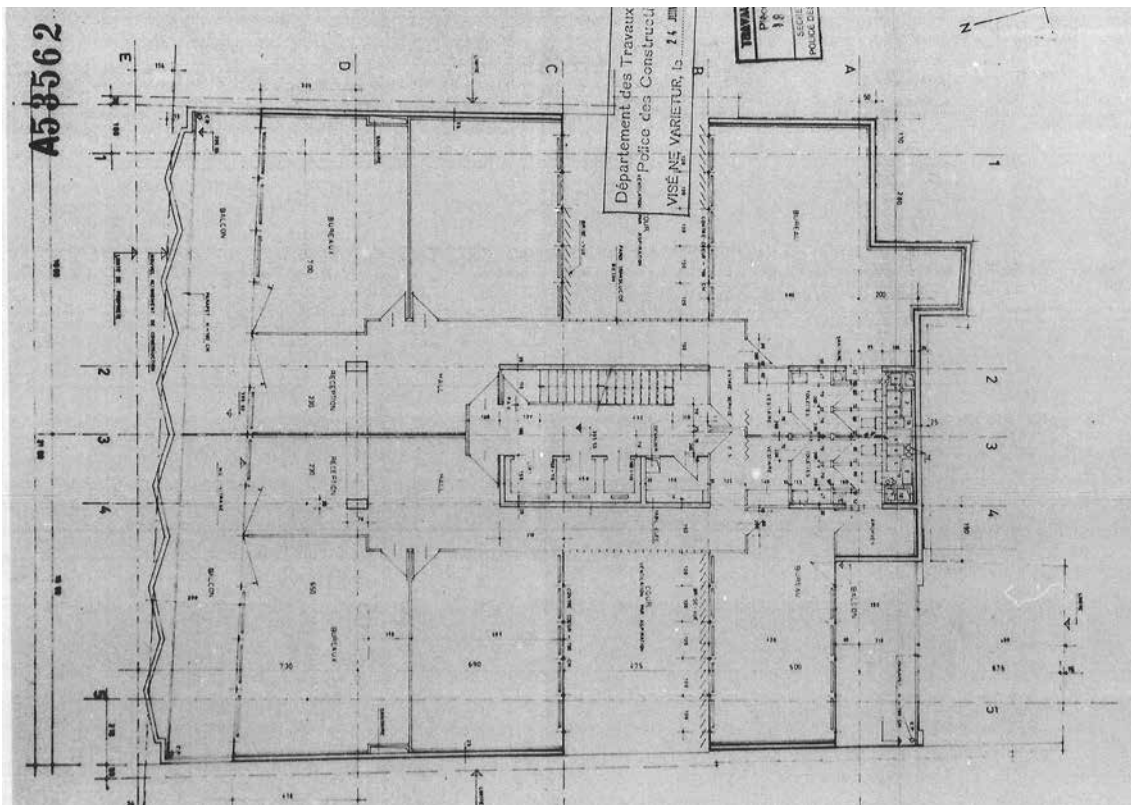
Plan du rez-de-chaussée (DD 53562), 15 mars 1968, version 2 (archives du DT).



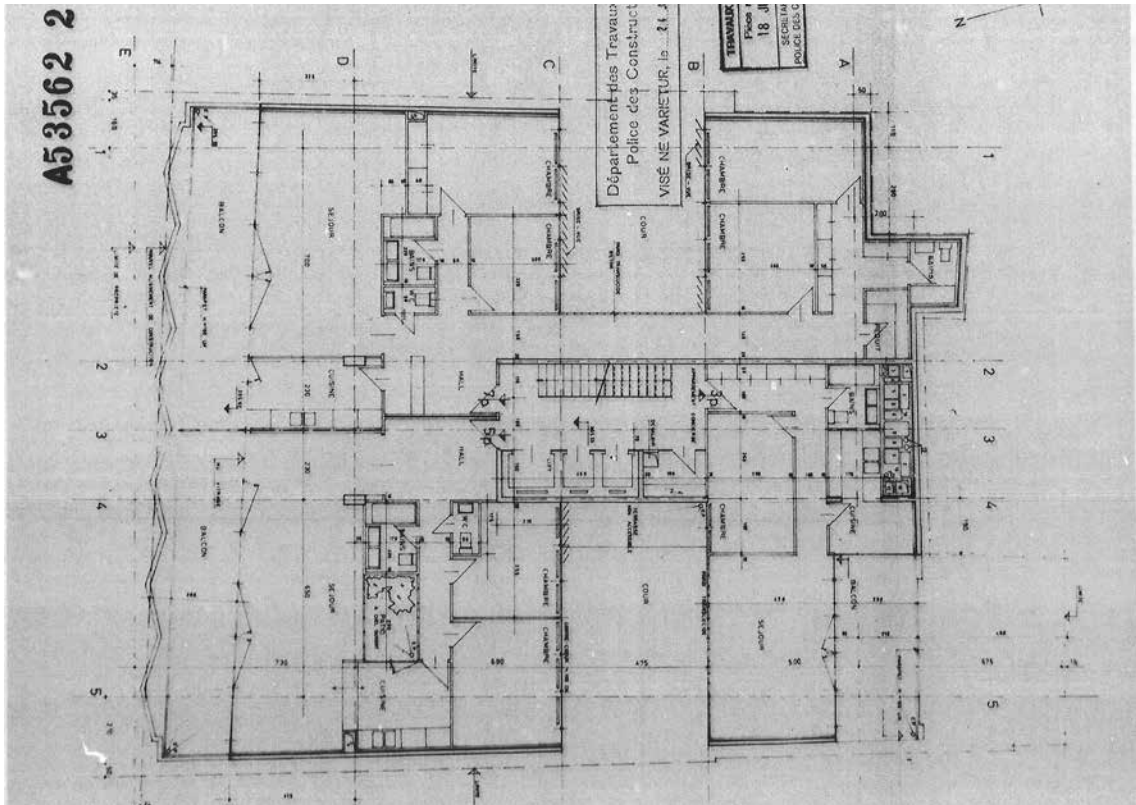
Plan du premier étage (DD 53562), 15 mars 1968, version 2 (archives du DT).



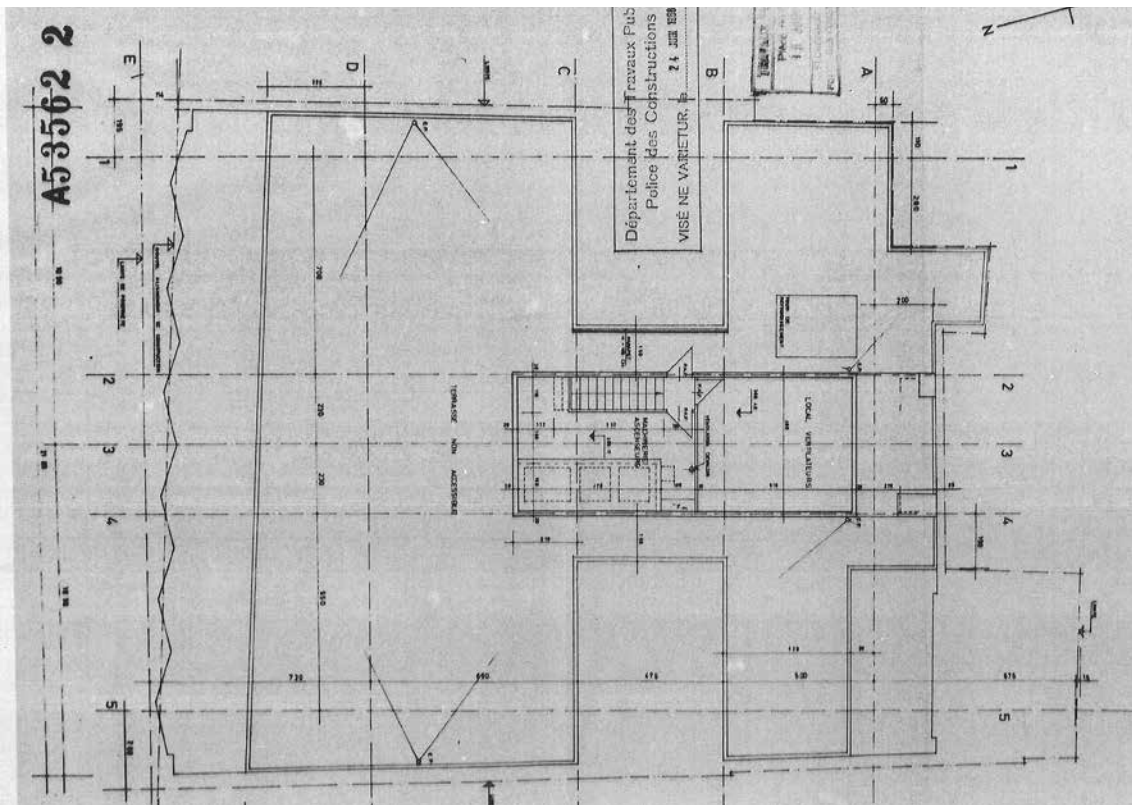
Plan des étages 2 à 5 (DD 53562), 15 mars 1968, version 2 (archives du DT).



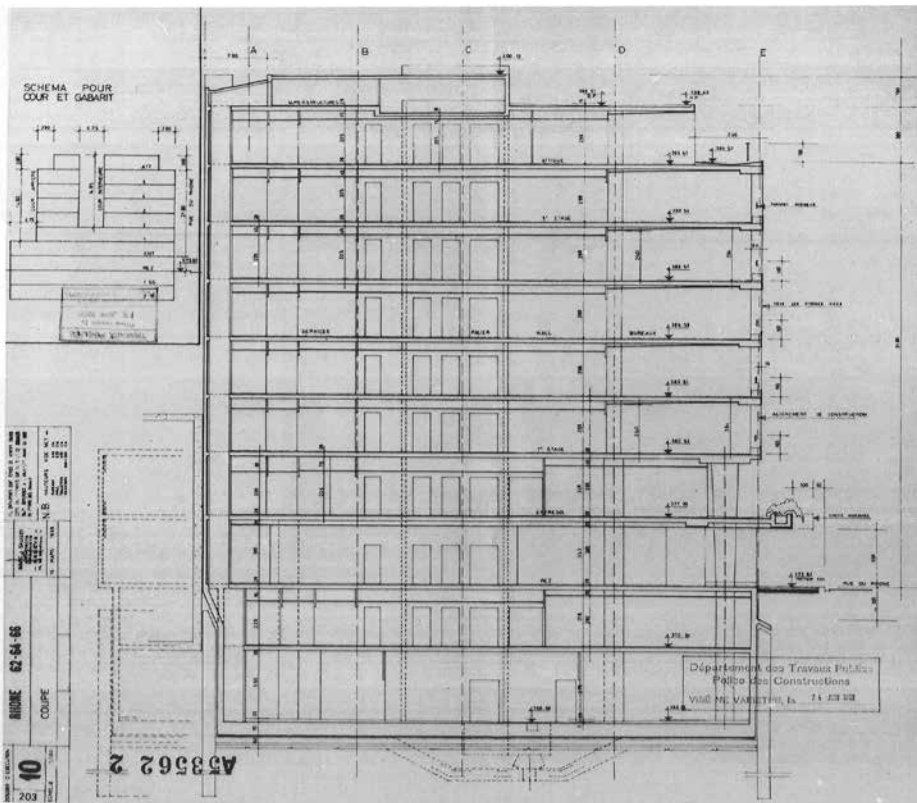
Plan de l'attique (DD 53562), 15 mars 1968, version 2 (archives du DT).



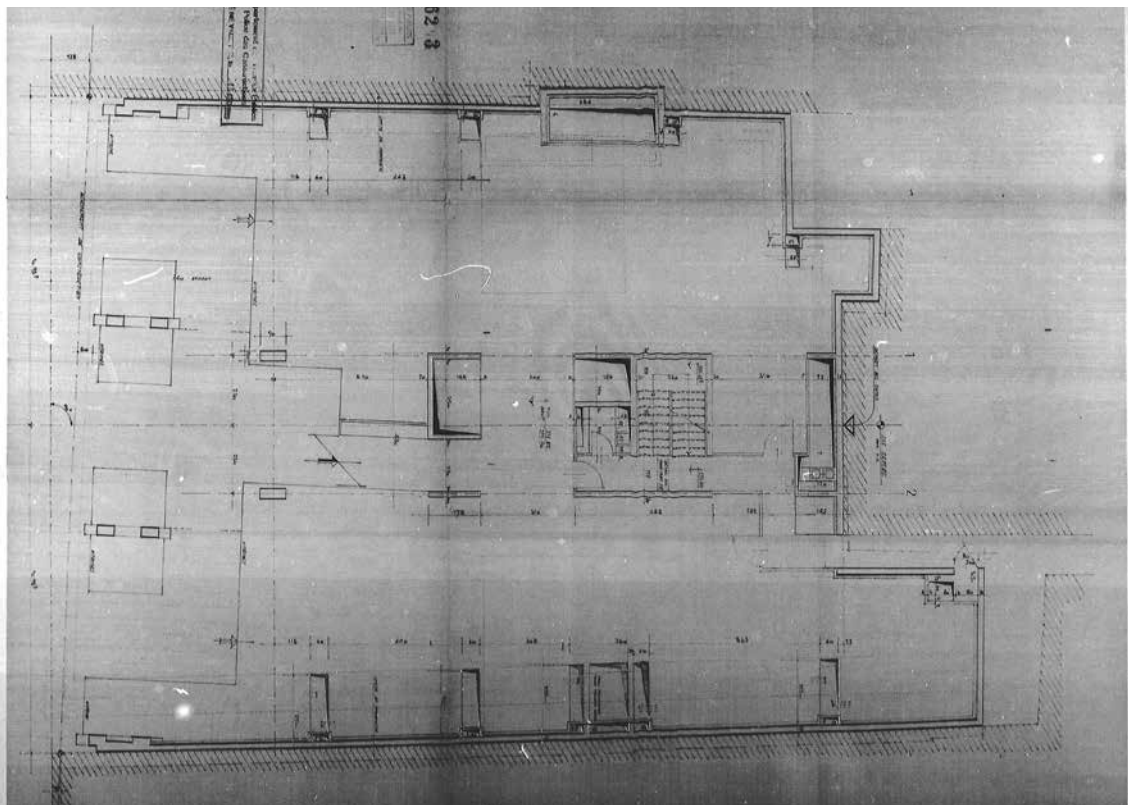
Plan de l'attique avec variante appartements (DD 53562), 15 mars 1968, version 2 (archives du DT).



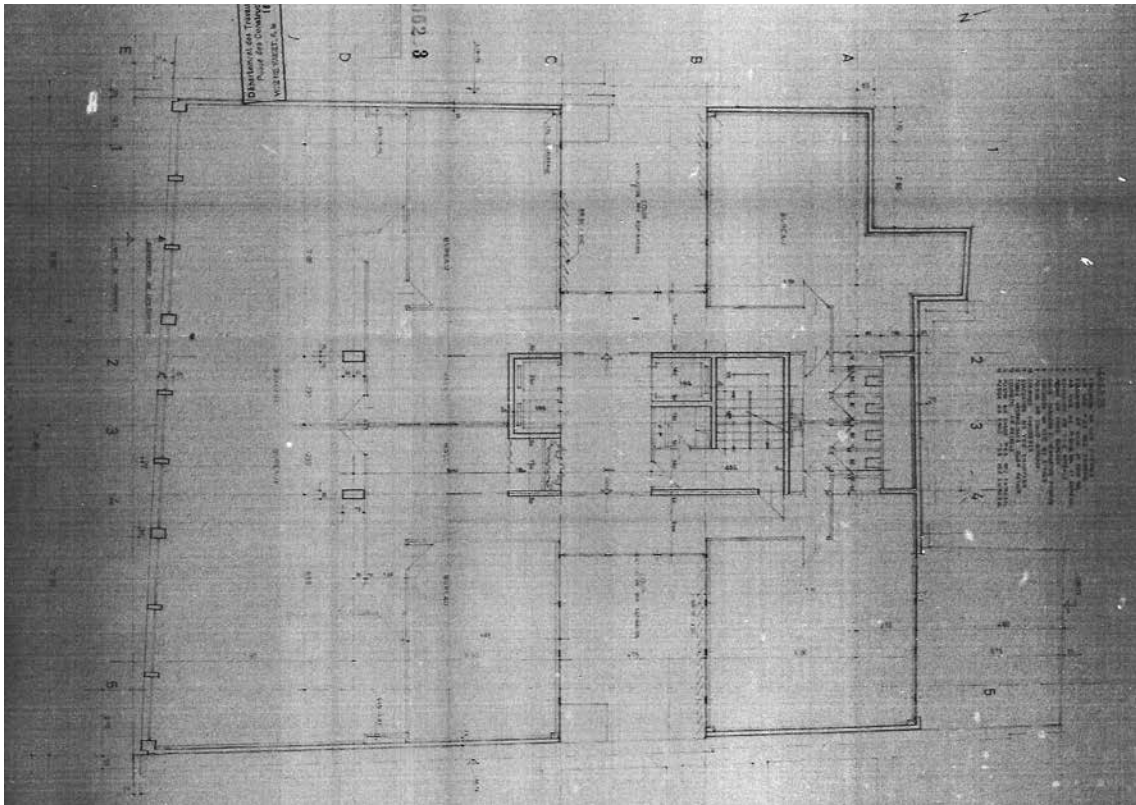
Plan des superstructures (DD 53562), 15 mars 1968, version 2 (archives du DT).



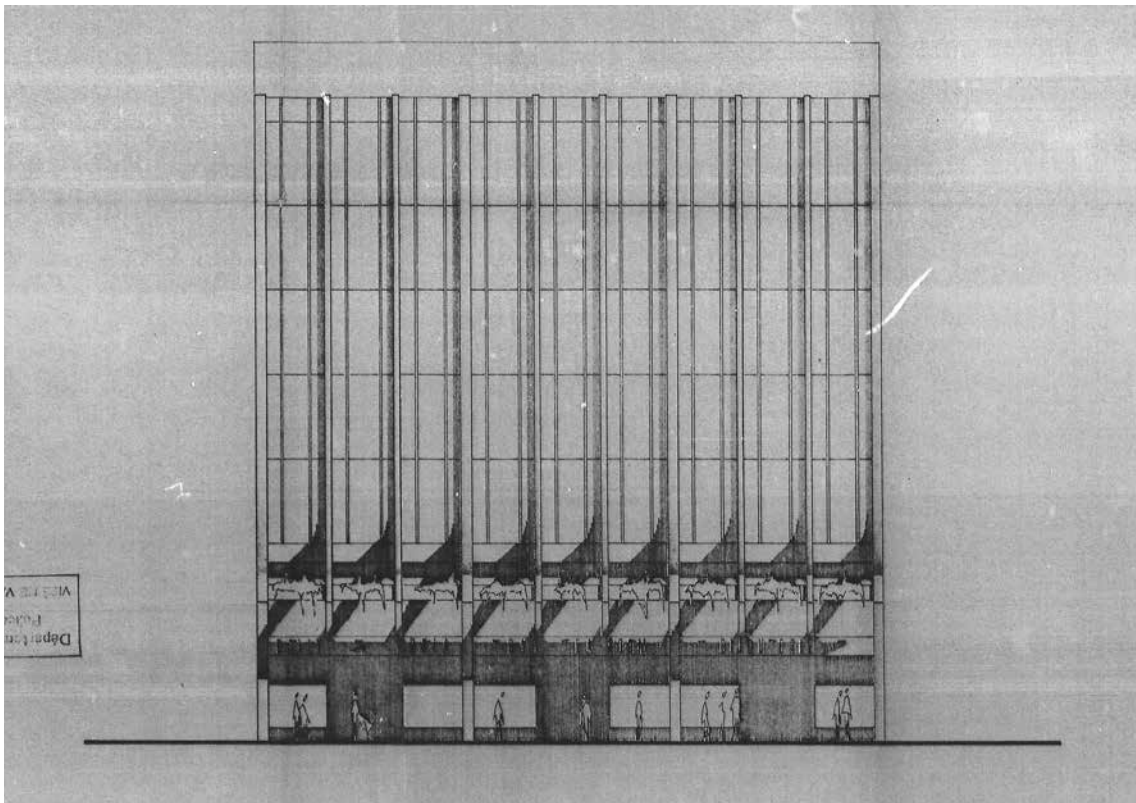
Coupe transversale (DD 53562), 15 mars 1968, version 2 (archives du DT).



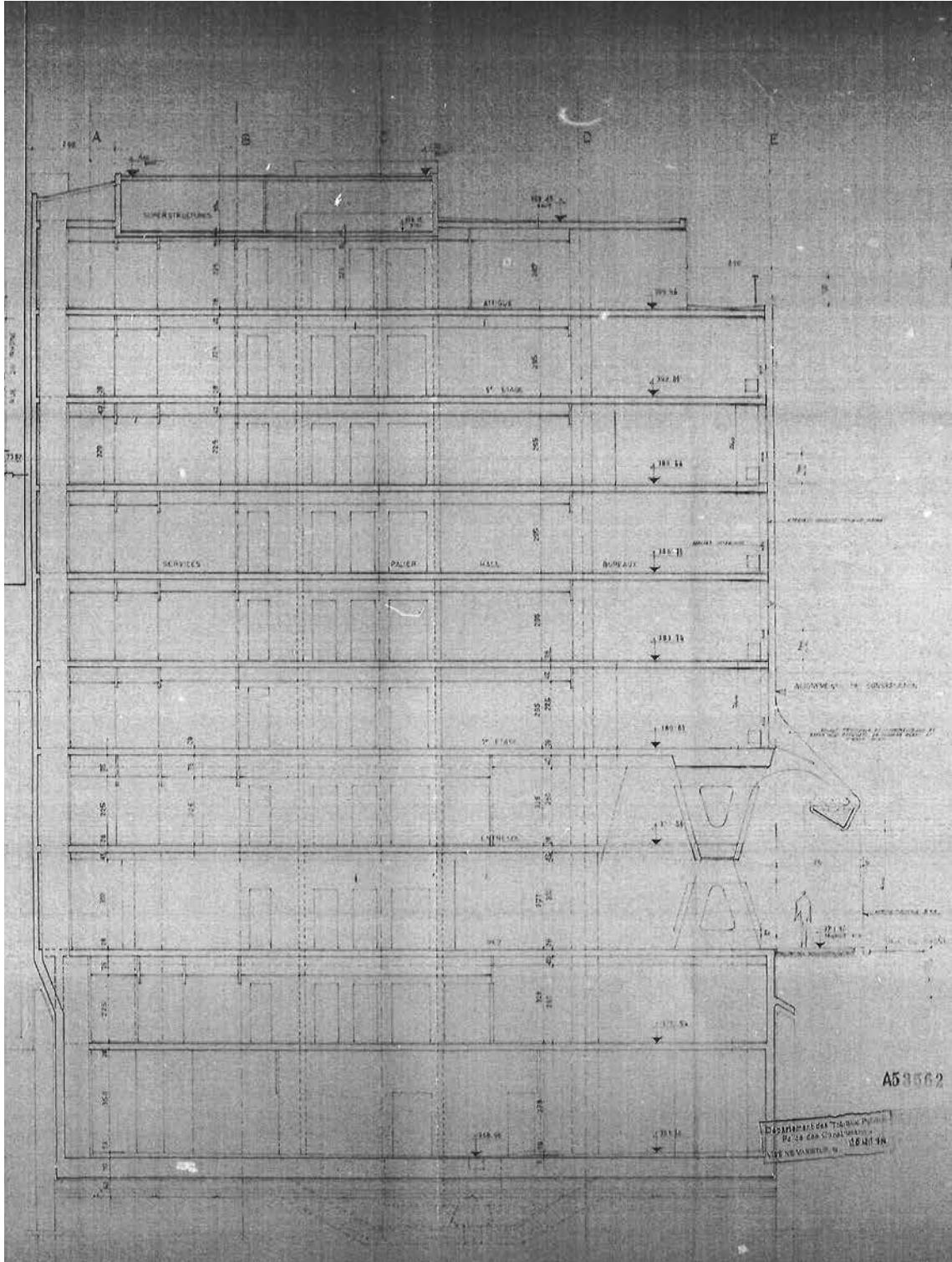
Plan du rez-de-chaussée (DD 53562), 7 mai 1969, version 3 (archives du DT).



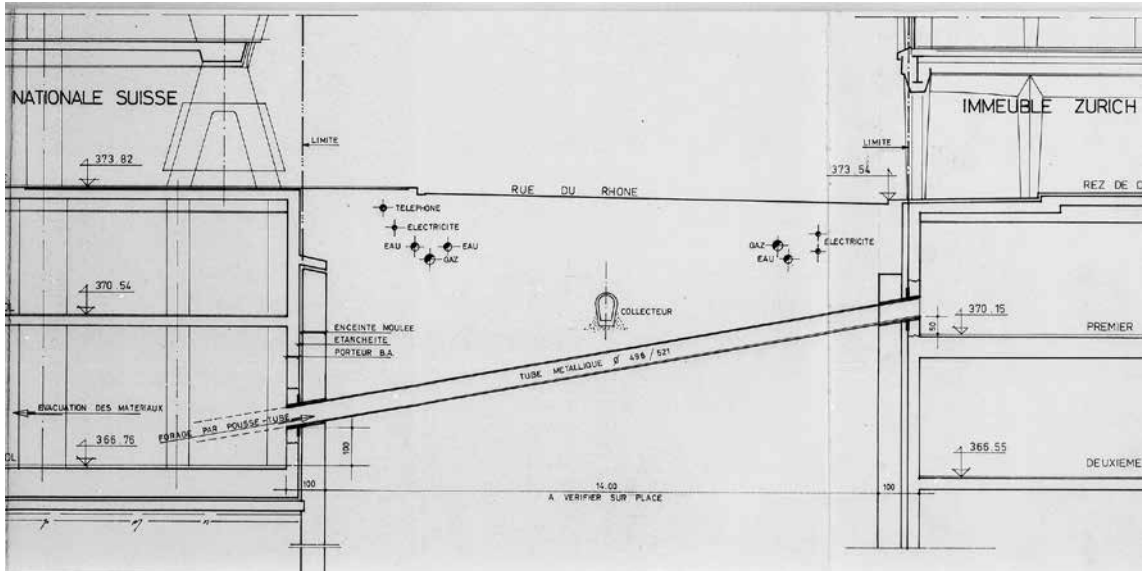
Plan des étages 2 à 5 (DD 53562), [1969], version 3 (archives du DT).



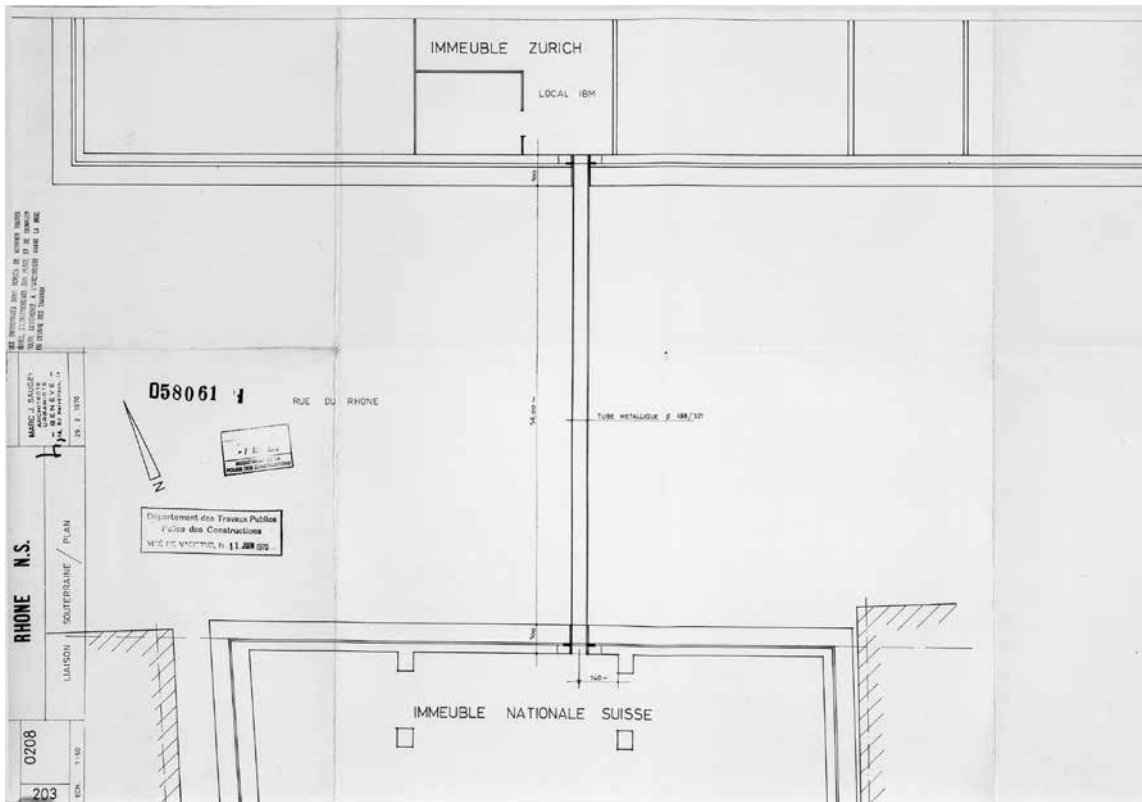
Façade rue du Rhône (DD 53562), juin 1969, version 3 (archives du DT).



Coupe transversale (DD 53562), [1969], version 3 (archives du DT).



Liaison souterraine, coupe transversale (DD 58061), 25 mars 1970, (archives du DT).



Liaison souterraine, plan (DD 58061), 25 mars 1970, (archives du DT).

SCHMIDLIN

Moderne Architektur — mit neuzeitlichen Konstruktionselementen! Erfahrung und Sorgfalt sind die Grundlagen der Schmidlin-Konstruktionen. Ihre industrielle Fabrikation basiert auf modernsten Grundsätzen.

Anerkannte Architekten bevorzugen Schmidlin-Fenster und Fassadenelemente, die sich an den Neubauten repräsentativer Firmen, wie Swissair, Bally, Ciba, Geigy, Isola-Werke, Möbel-Pfister etc., bewährt haben.

Für jeden Bau die passenden Schmidlin-Typen.

- Isolierte Aluminium-Fenster und -Fassadenelemente IS/AL
 - Leichtmetall-Fenster und -Fassadenelemente
 - Kombinierte Aluminium/Holz-Fenster u. Fassadenelemente ALUH
- Moderner Fassadenbau mit Schmidlin-Konstruktionen!



Hans Schmidlin AG

Aesch-Basel 061 82 32 82

Zürich 051 47 39 39

Genf 022 25 95 80

Besuchen Sie uns an der Muba in Halle 8 Stand 2950

Publicité pour les façades Hans Schmidlin SA.



Vue aérienne du bâtiment, 1975 (fonds G. Trepper / CIG).



Vue aérienne du bâtiment, 1979 (Documentation photographique / Ville de Genève).



Façade principale sur la rue du Rhône, 1988 (photo A. Grandchamp, Documentation photographique / Ville de Genève).



Façade principale sur la rue du Rhône, 1988 (photo A. Grandchamp, Documentation photographique / Ville de Genève).



Rez-de-chaussée commercial et ses vitrines depuis la rue du Rhône, 1984 (Archives du DT).



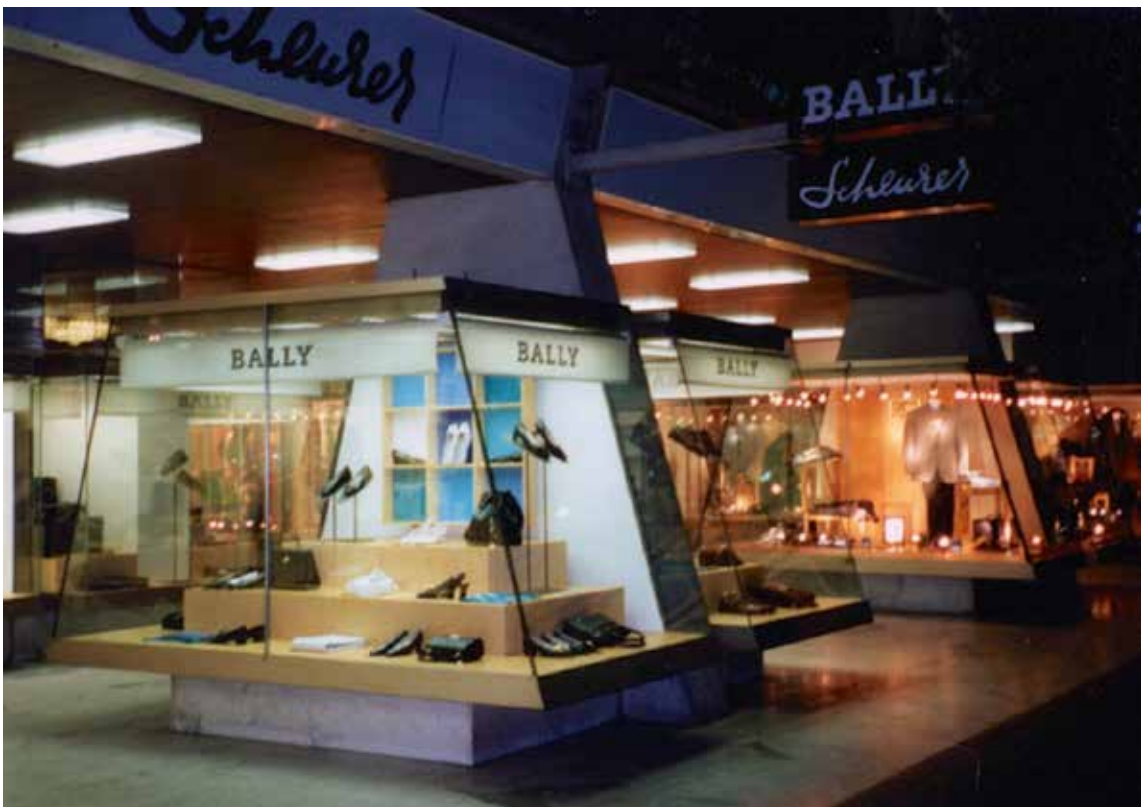
Rez-de-chaussée commercial et façade sur la rue du Rhône, 1998 (photo C. Bischoff). On notera l'importante végétalisation de la marquise.



Les vitrines d'origine du rez-de-chaussée commercial, 1998 (photo C. Bischoff).



Disposition en redent des vitrines amenant progressivement le chaland vers l'entrée de la boutique, 1998 (photo C. Bischoff).



Les vitrines vues de nuit, 1998 (photo C. Bischoff).



Entrée de la boutique Lanvin avec ses vitrines, 1998 (photo C. Bischoff).



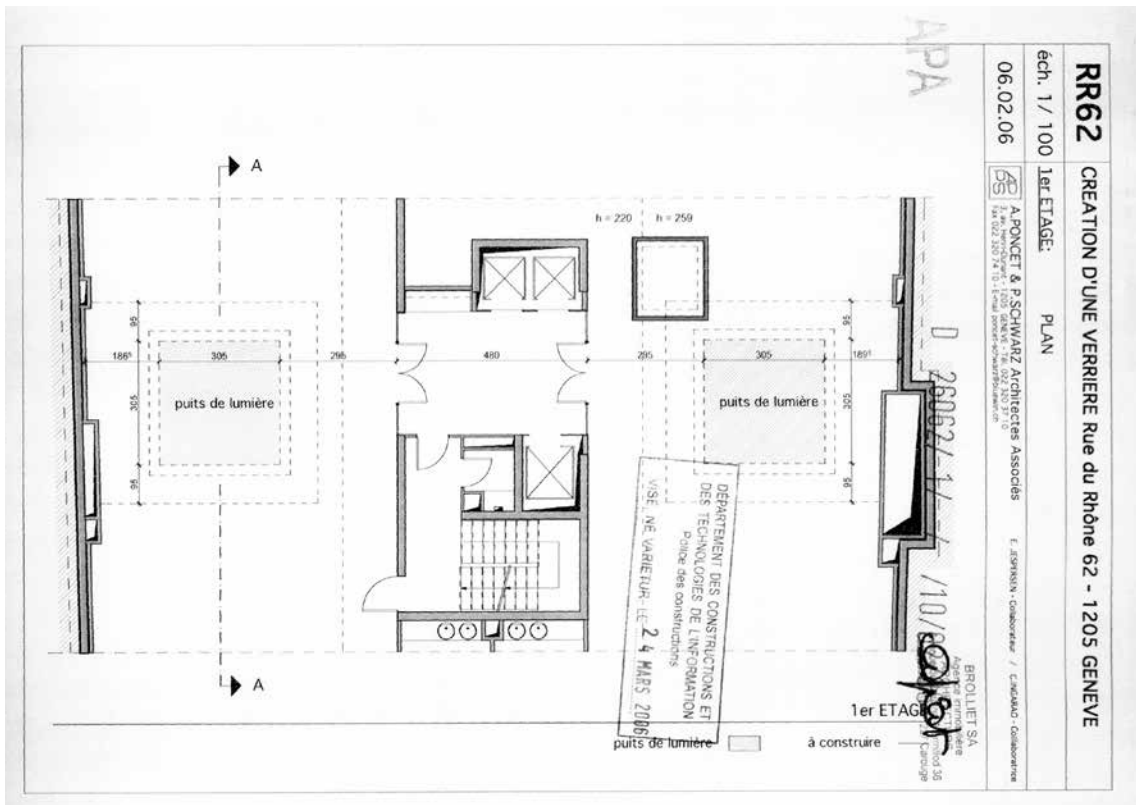
La galerie commerciale se déploie au rez-de-chaussée sous le bâtiment, 1998 (photo C. Bischoff).



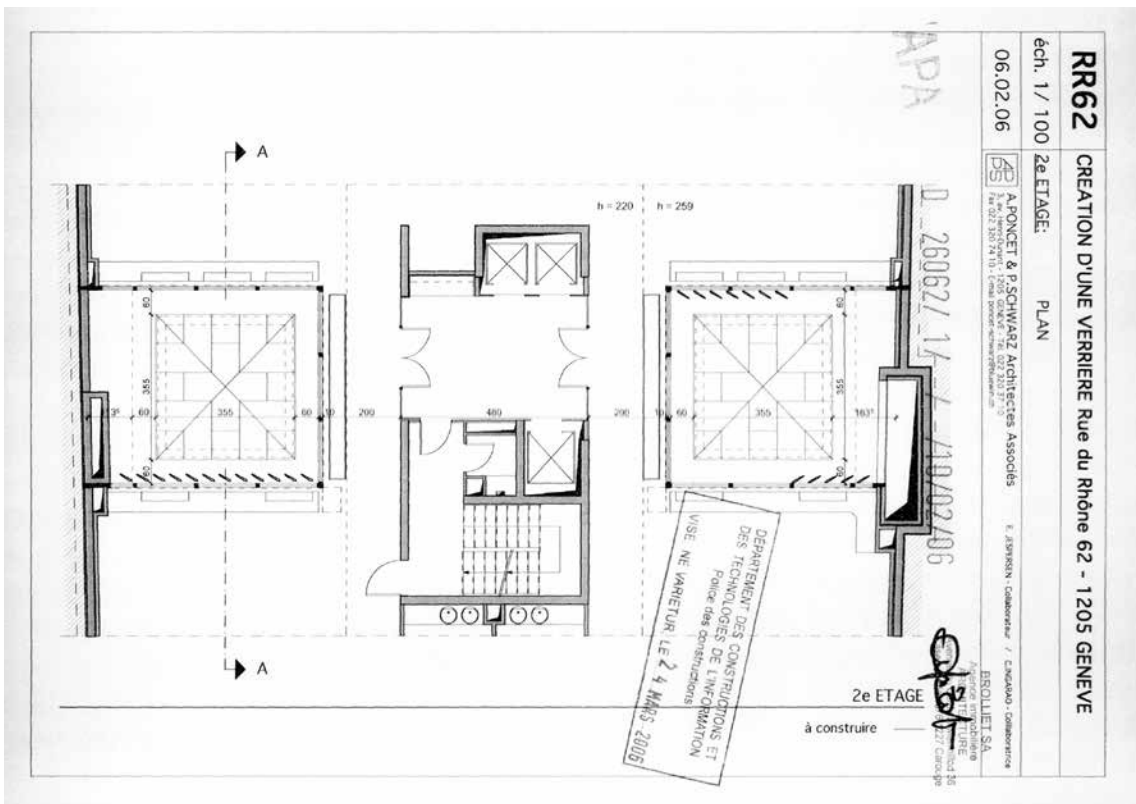
Les vitrines d'origine juste avant leur démolition, 2007 (photo C. Bischoff).



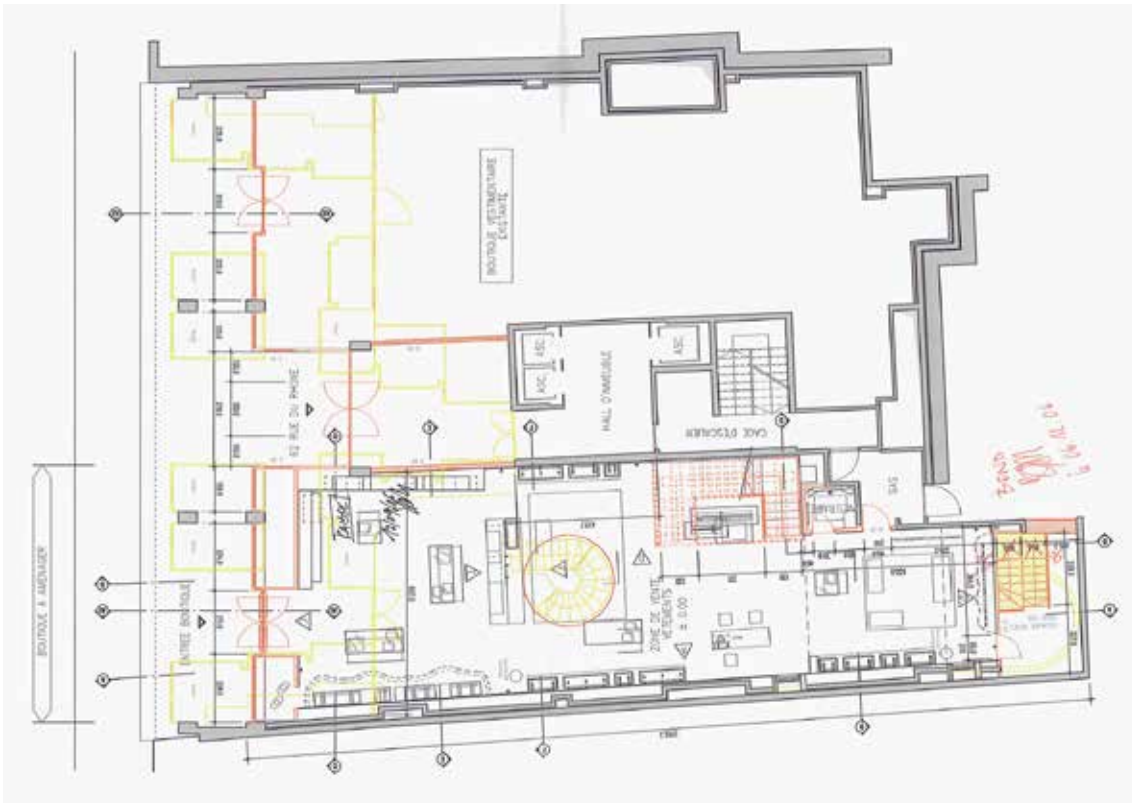
Entrée de la boutique Smalto (autrefois Bally), 2007 (photo C. Bischoff).



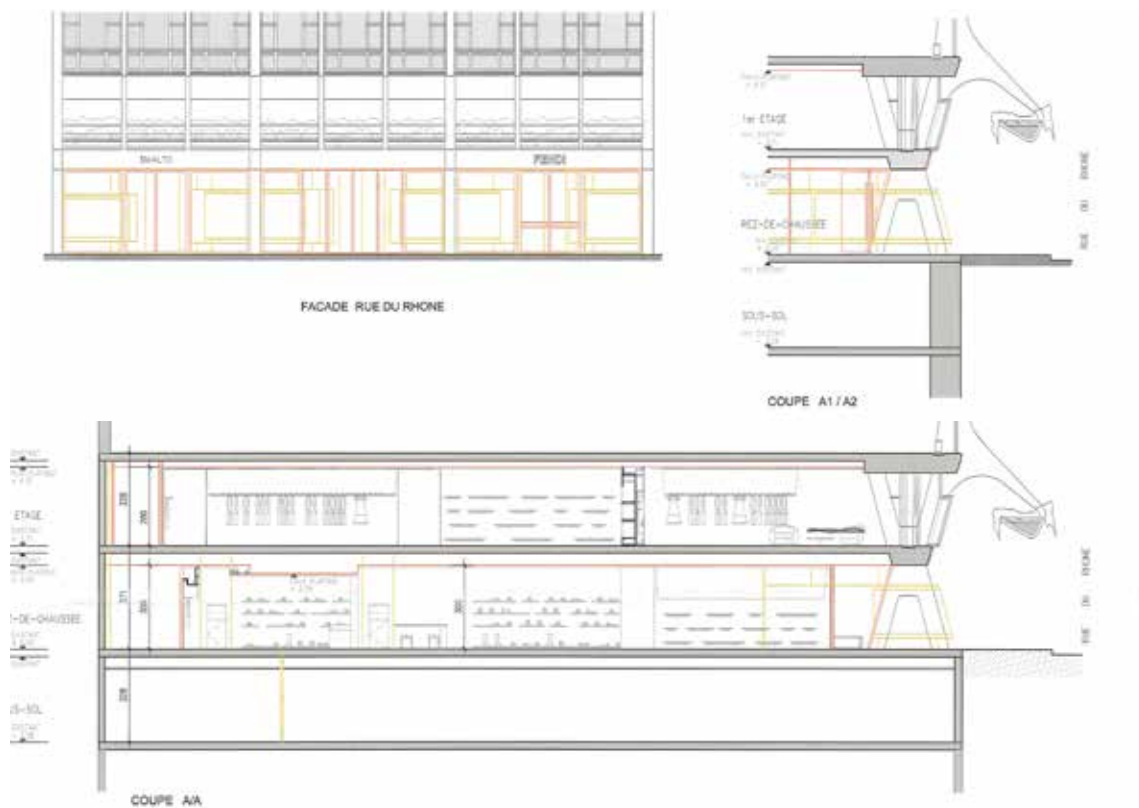
Projet de verrières, plan du premier étage (APA 26062), 6 février 2006 (archives du DT).



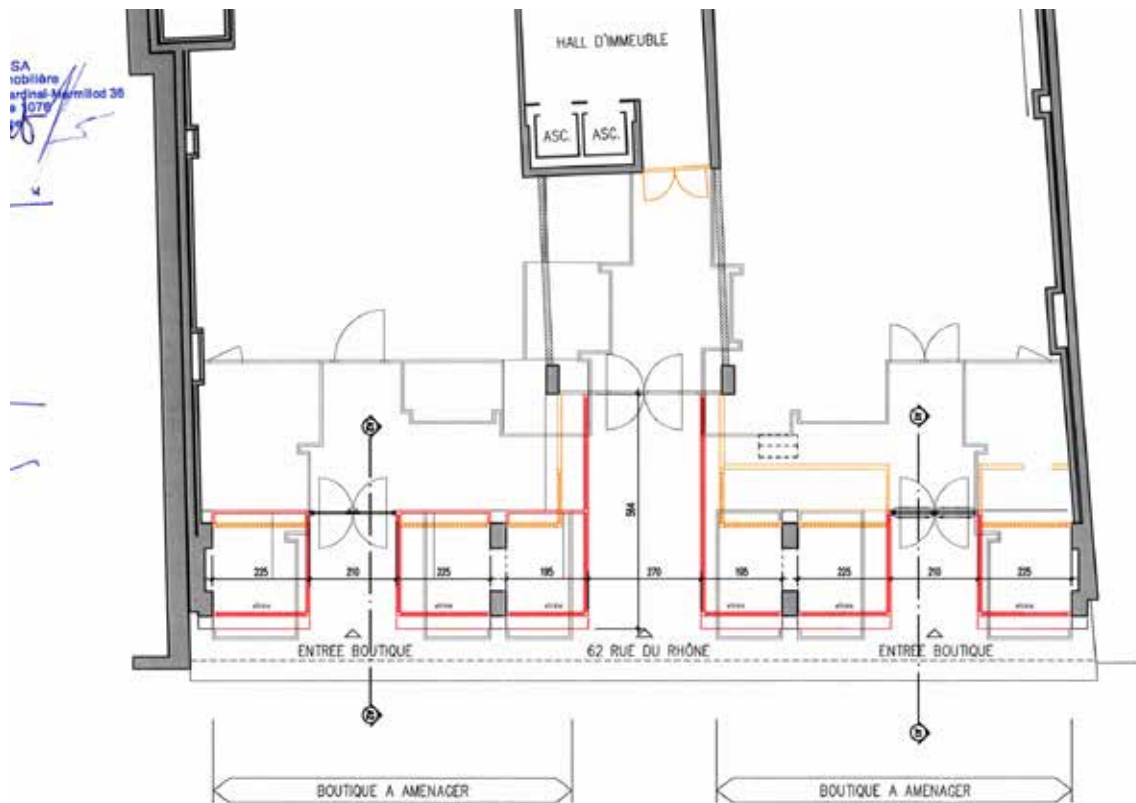
Projet de verrières, plan du 2^e étage (APA 26062), 6 février 2006 (archives du DT).



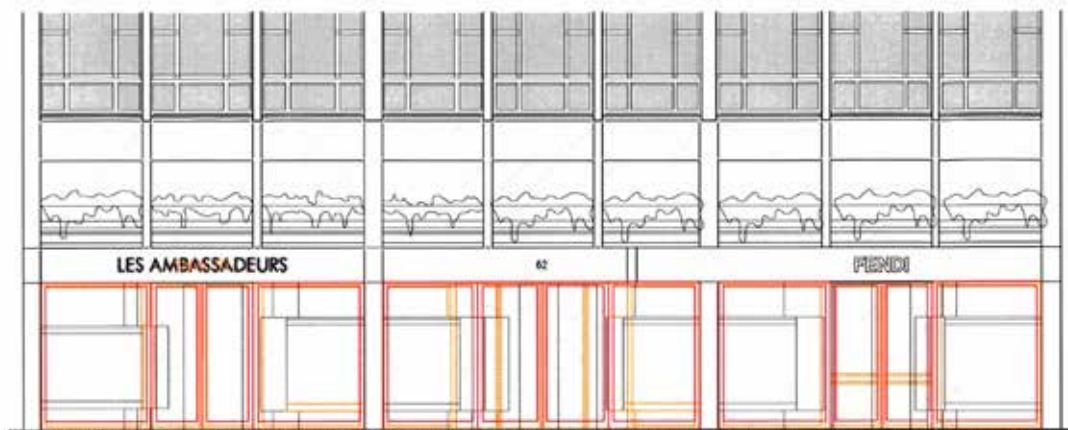
Premier projet de rénovation des boutiques, plan du rez-de-chaussée montrant la démolition des vitrines et la nouvelle emprise des magasins (DD 100913/1, 11 septembre 2006 (archives du DT).



Premier projet de rénovation des boutiques, élévation sur la rue du Rhône et coupes transversales (DD 100913/1, 11 septembre 2006 (archives du DT).



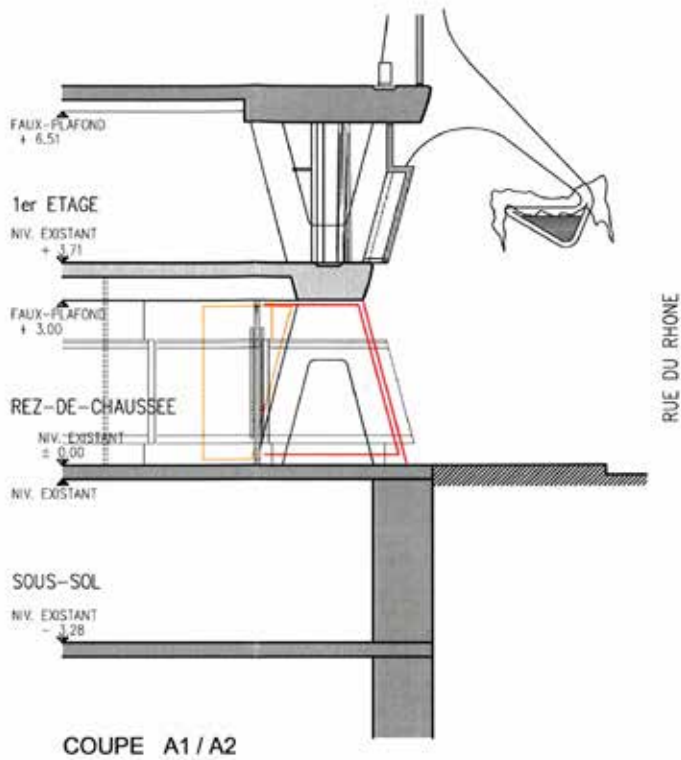
Second projet de rénovation des boutiques, plan du rez-de-chaussée montrant le nouvel alignement des vitrines qui s'acancent une fois encore vers la rue (DD 100913/2), 27 avril 2010 (archives du DT).



FACADE RUE DU RHONE

BROLLET SA
Agence Immobilière
Avenue du Cardinal-Mermillod 38
Case postale 1078

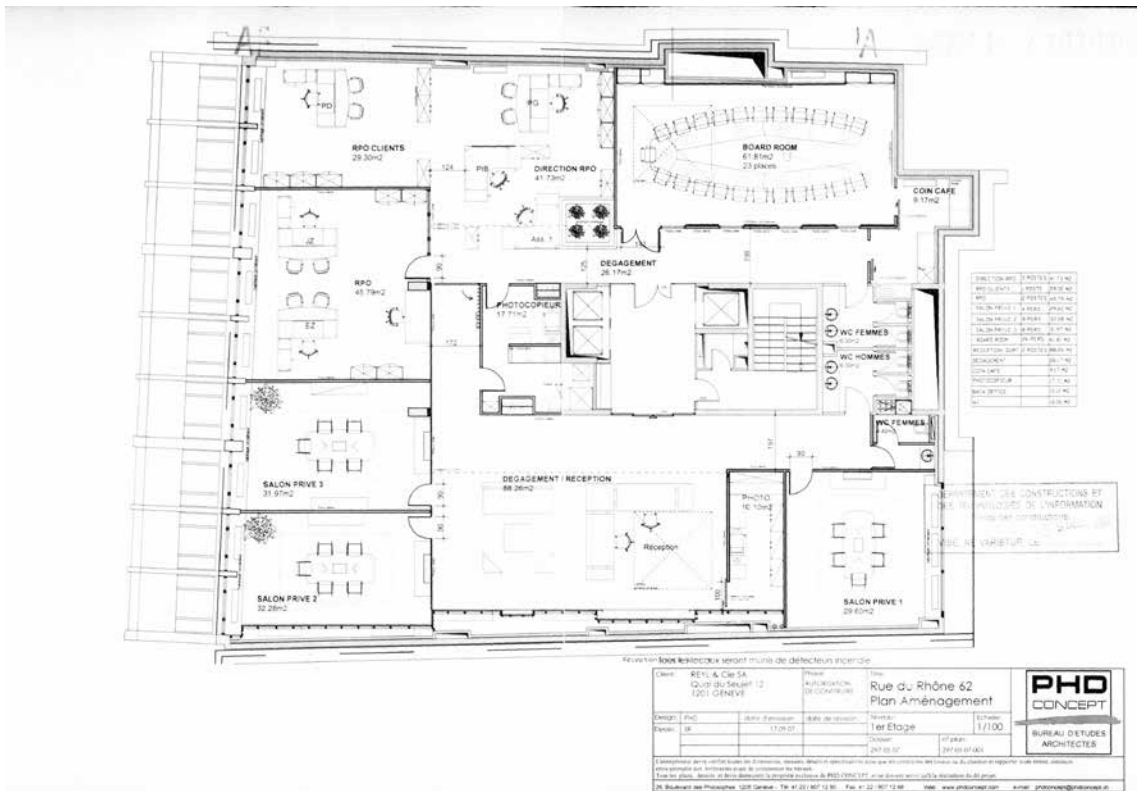
Second projet de rénovation des boutiques, élévation sur la rue du Rhône (DD 100913/2), 27 avril 2010 (archives du DT).



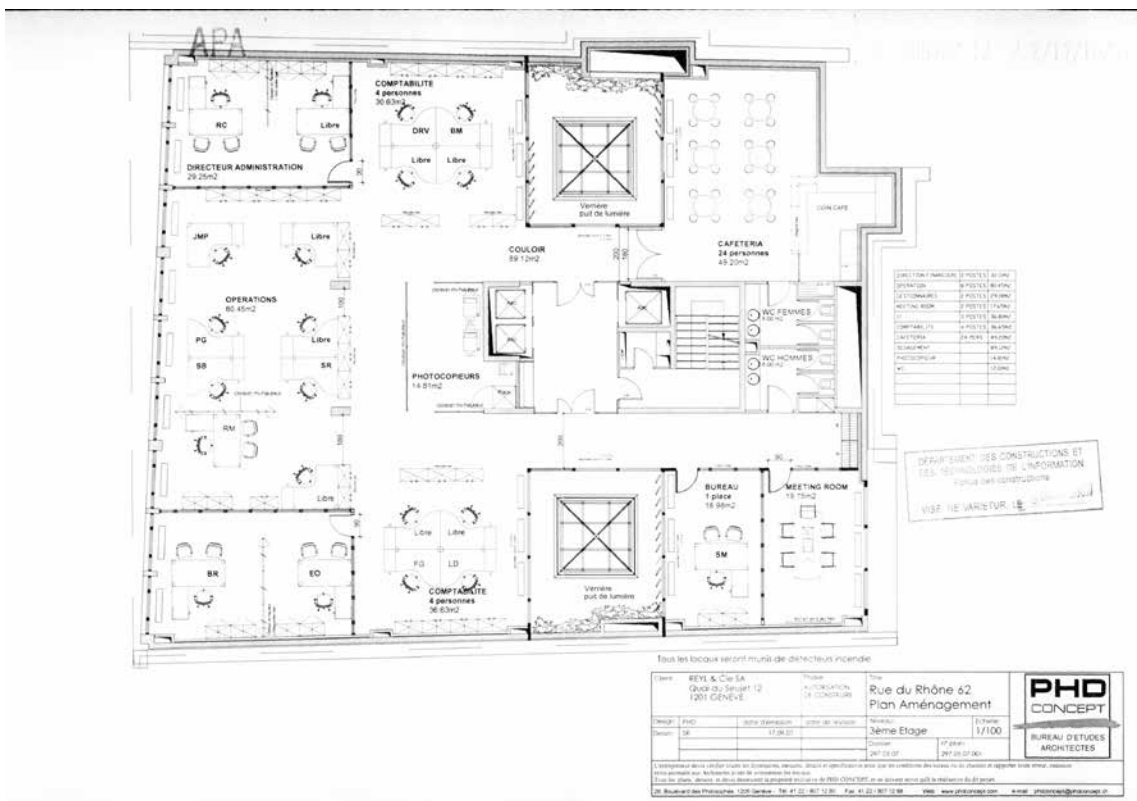
Second projet de rénovation des boutiques, coupe transversale montrant le nouvel alignement des vitrines (DD 100913/2), 27 avril 2010 (archives du DT).



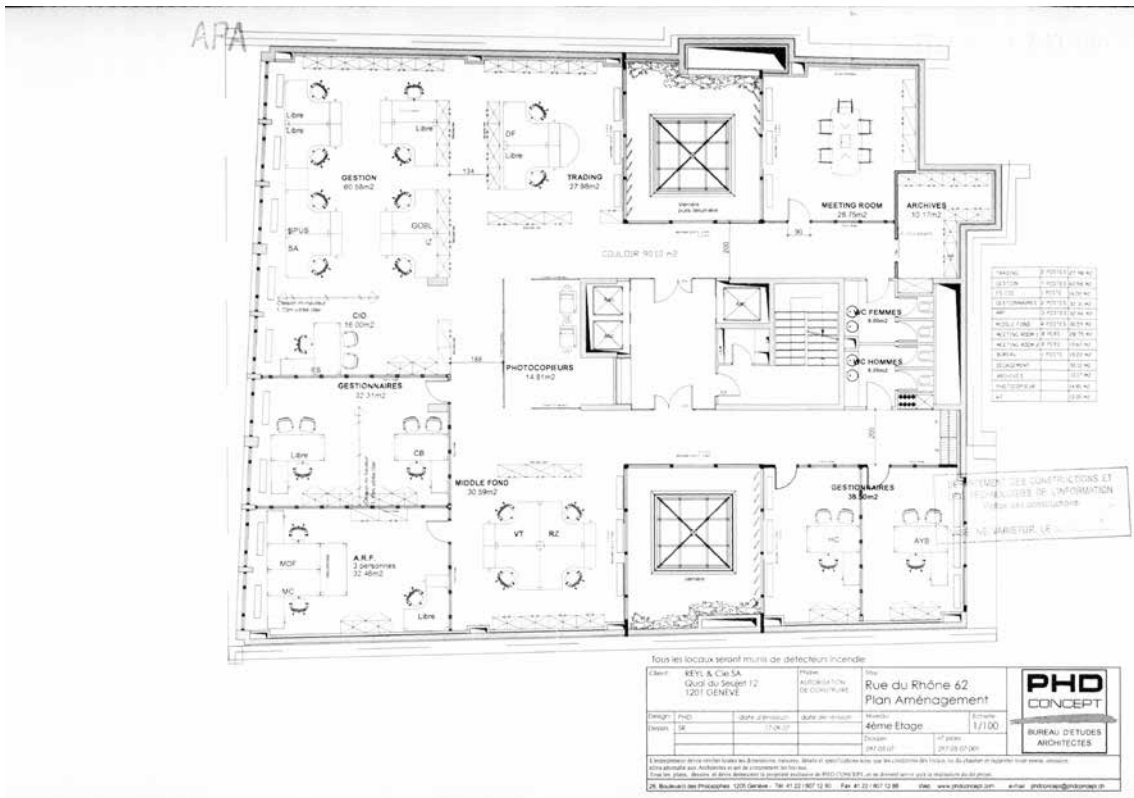
Second projet de rénovation des boutiques, perspective sur la rue du Rhône (DD 100913/2), 27 avril 2010 (archives du DT).



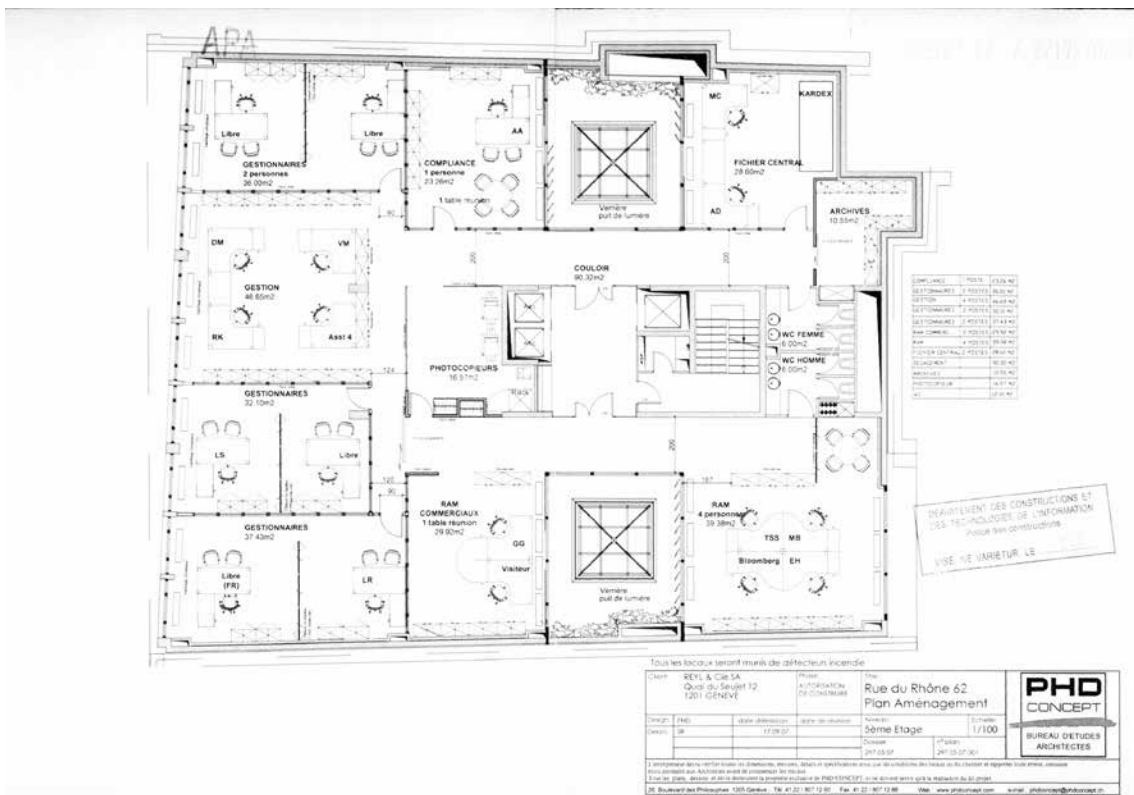
Projet d'aménagement de la banque Reyl & Cie (APA 2879), plan du premier étage, 17 septembre 2007 (archives du DT).



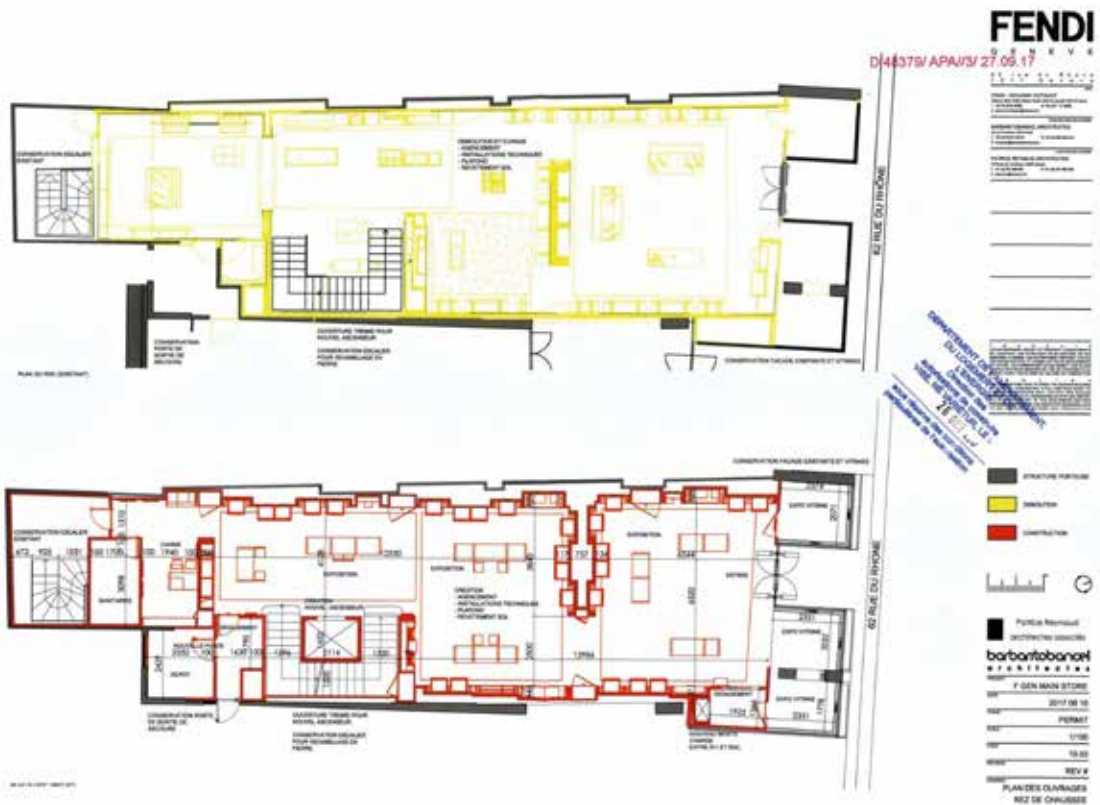
Projet d'aménagement de la banque Reyl & Cie (APA 2879), plan du 3^e étage, 17 septembre 2007 (archives du DT).



Projet d'aménagement de la banque Reyl & Cie (APA 2879), plan du 4^e étage, 17 septembre 2007 (archives du DT).



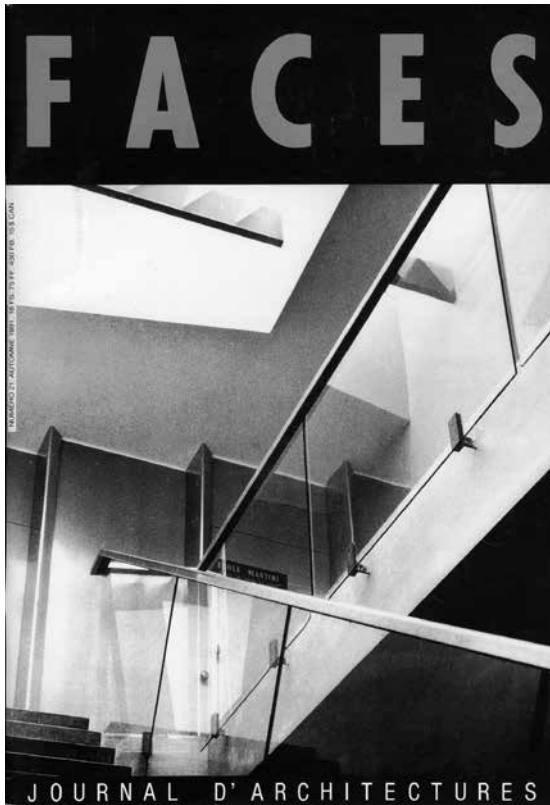
Projet d'aménagement de la banque Reyl & Cie (APA 2879), plan du 5^e étage, 17 septembre 2007 (archives du DT).



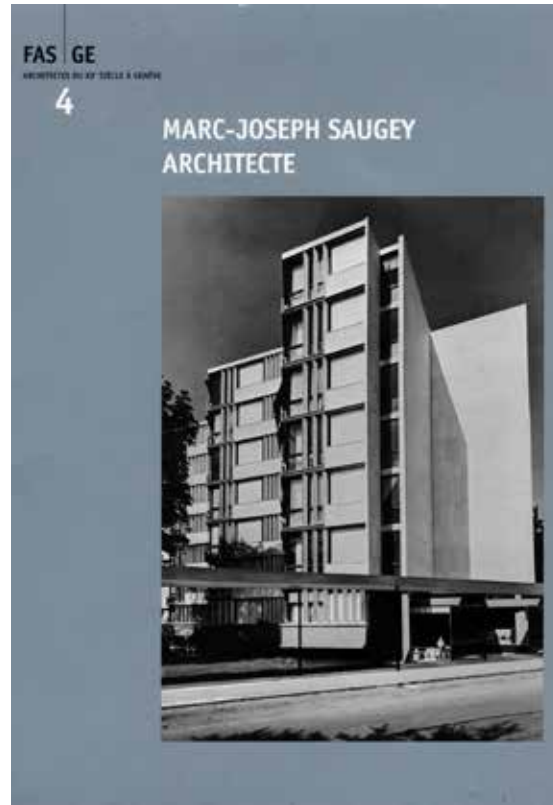
Projet de rénovation de la boutique Fendi (APA 48379), plan du rez-de-chaussée (état existant et état projeté), 16 juin 2017 (archives du DT).



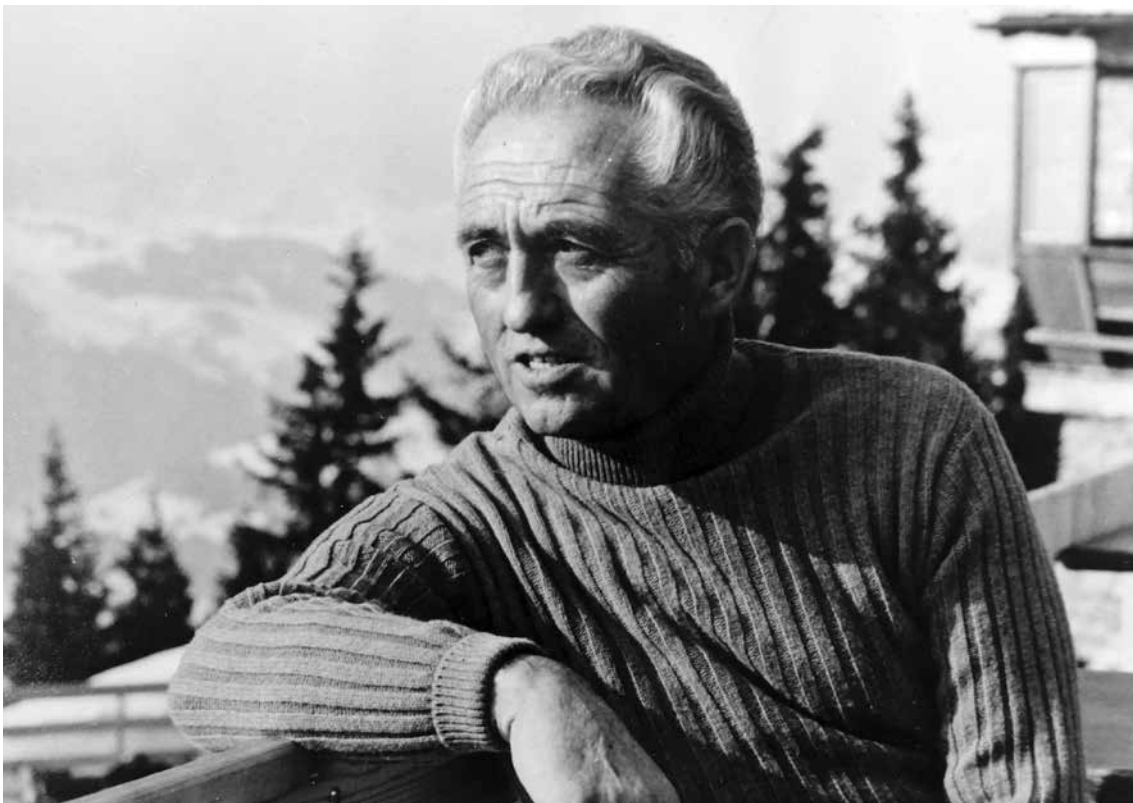
Projet de rénovation de la boutique Fendi (APA 48379), coupe transversale sur les trois niveaux de commerce (état existant et état projeté), 16 juin 2017 (archives du DT).



Numéro de la revue *Faces* consacré à Marc Saugey en 1991 : premier regard rétrospectif sur l'œuvre de l'architecte genevois.



Monographie sur l'œuvre « genevoise » de Saugey éditée en 2012 par la FAS section Genève.



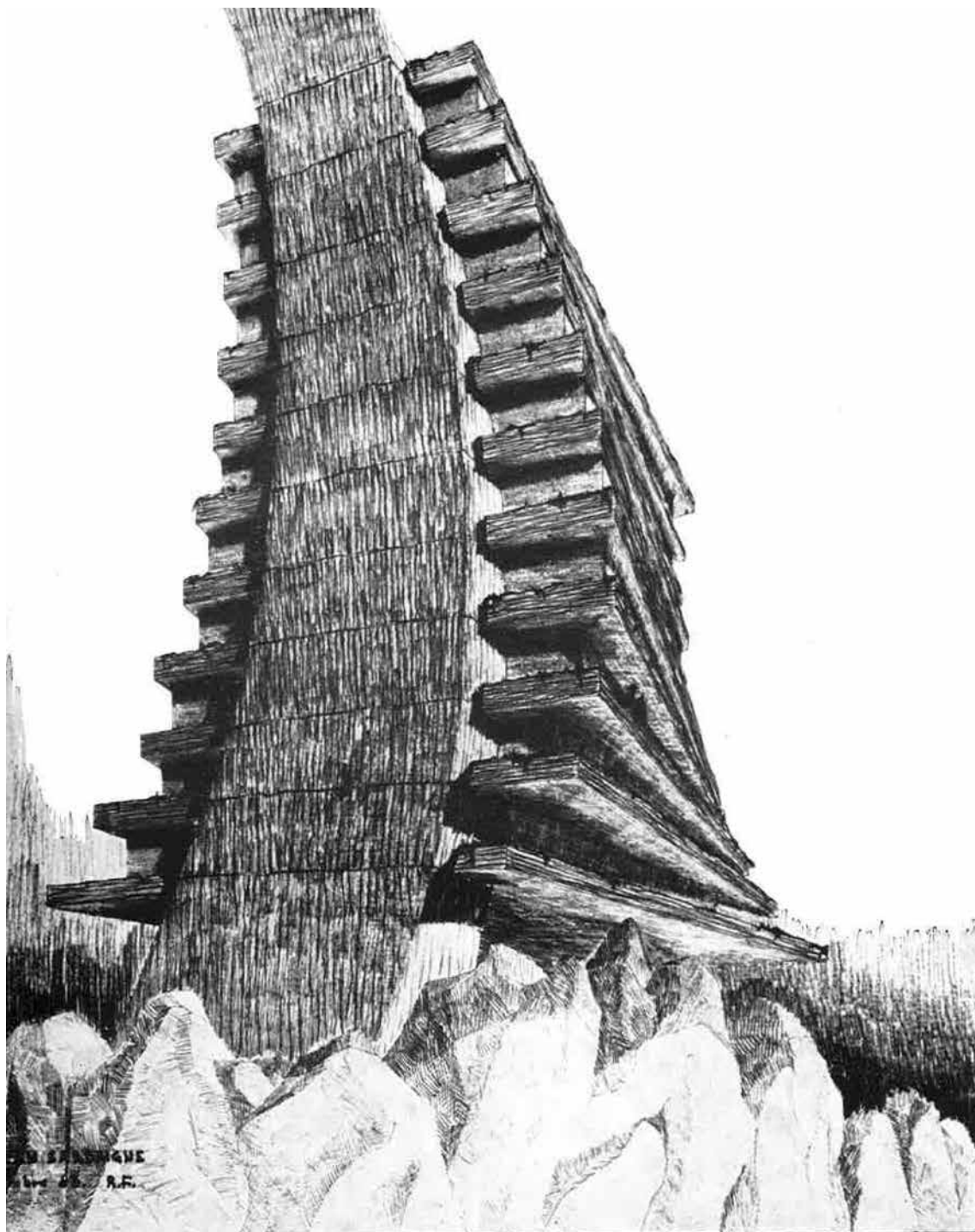
Marc Saugey à Gstaad vers 1964 (fonds Marc J. Saugey, Archives d'architecture HES-SO, Genève).



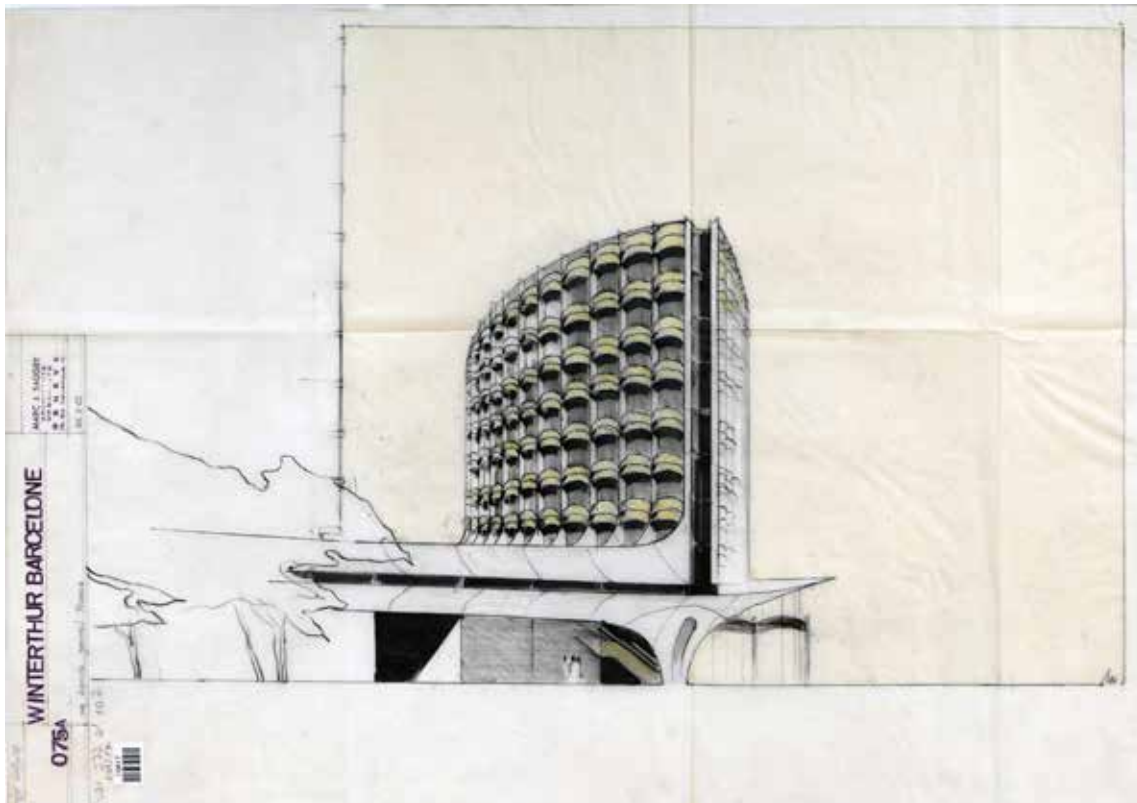
Immeuble « La Tourelle » (1956-1961) construit aux Eaux-Vives (photo J. Mohr, archives privées I. Vasarhelyi).



Immeuble administratif et de logements pour la « Nationale Suisse » (1968-1972) au quai Gustave-Addor 54 (photo Burckhardt+Partner SA).



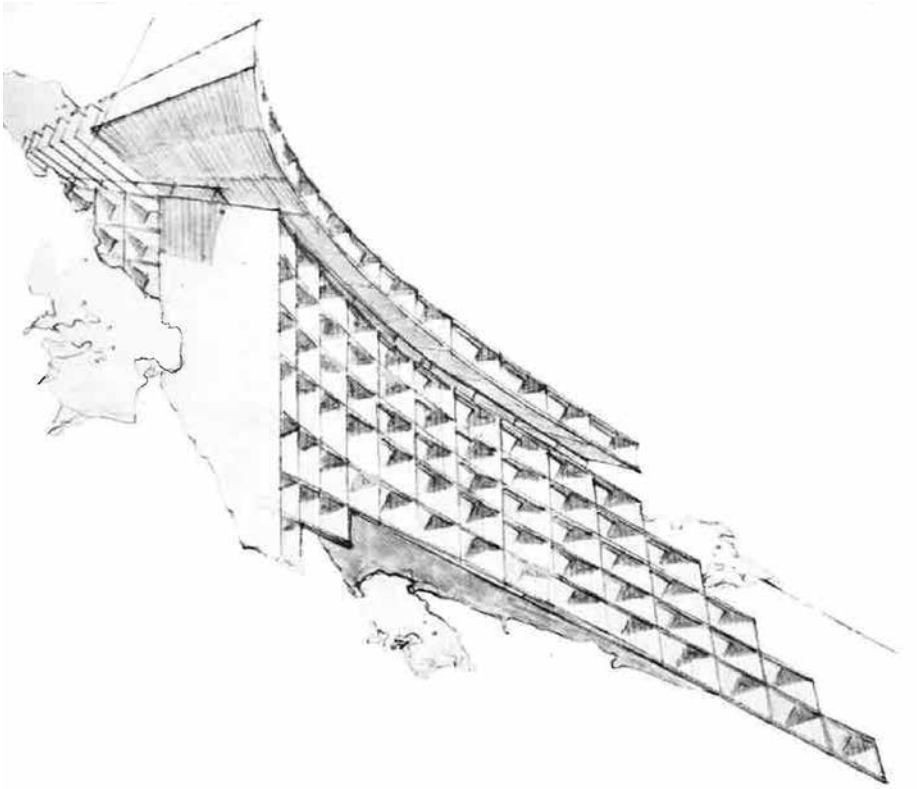
Projet d'hôtel de luxe près d'Olbia (1963-1965) en Sardaigne (*L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 121, juin-juillet 1965).



Perspective du projet d'immeuble administratif et commercial pour la Winterthur Assurances (1961-1967) à Barcelone (fonds Marc J. Saugey, Archives d'architecture HES-SO, Genève).



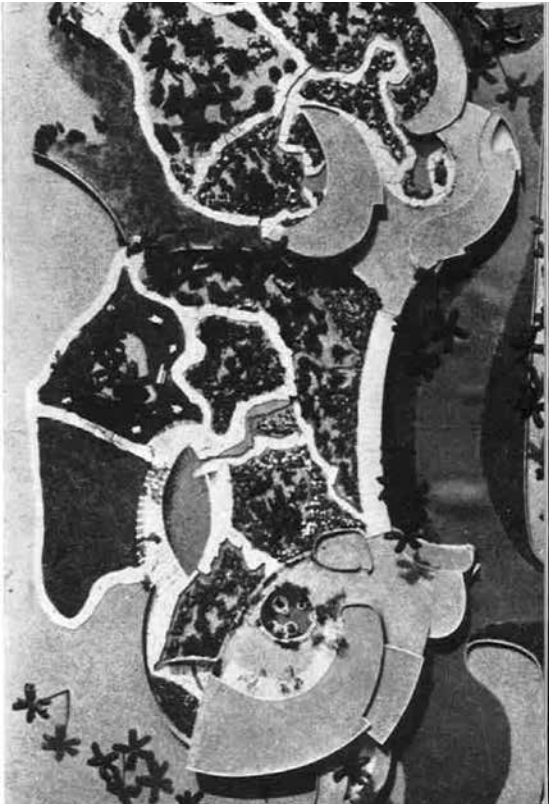
Vue de l'immeuble administratif et commercial pour la Winterthur Assurances (1961-1967) à Barcelone (fonds Marc J. Saugey, Archives d'architecture HES-SO, Genève).



Projet d'hôtel à Pola (1961-1964) sur la Costa Brava (*L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 121, juin-juillet 1965).



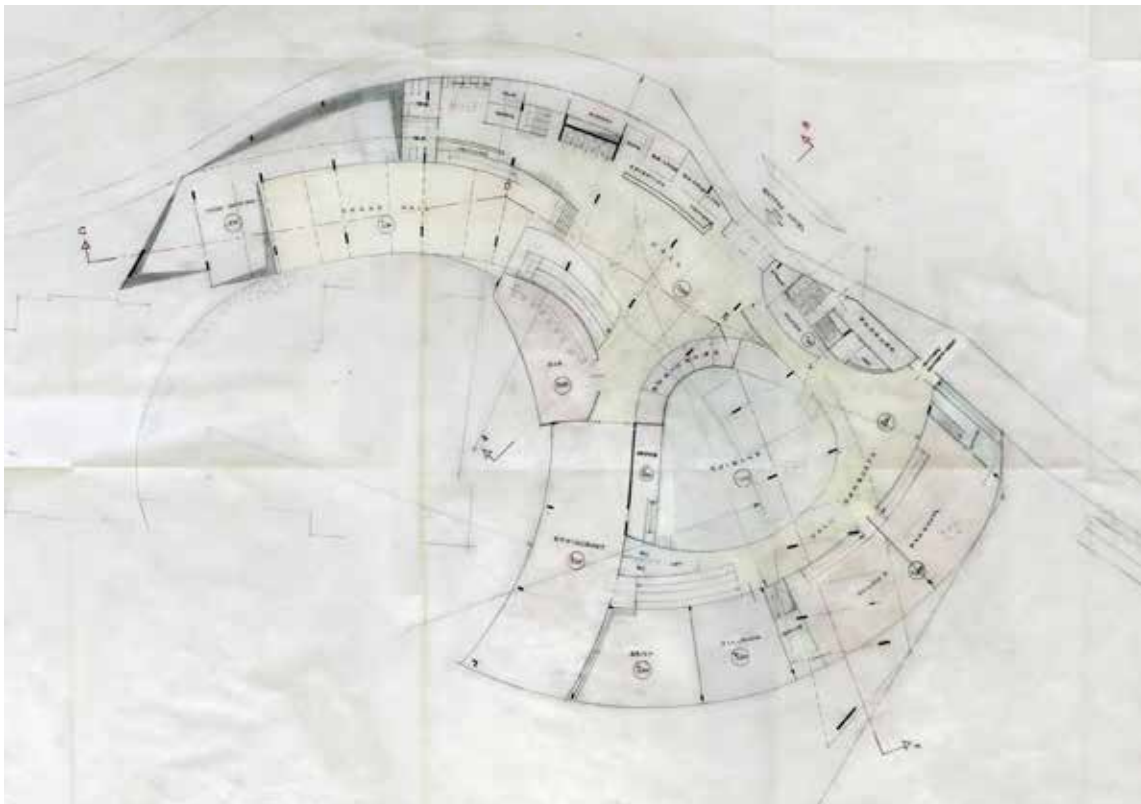
Logements de vacances en terrasse à Giverola (1964-1968) sur la Costa Brava
(fonds Marc J. Saugey, Archives d'architecture HES-SO, Genève).



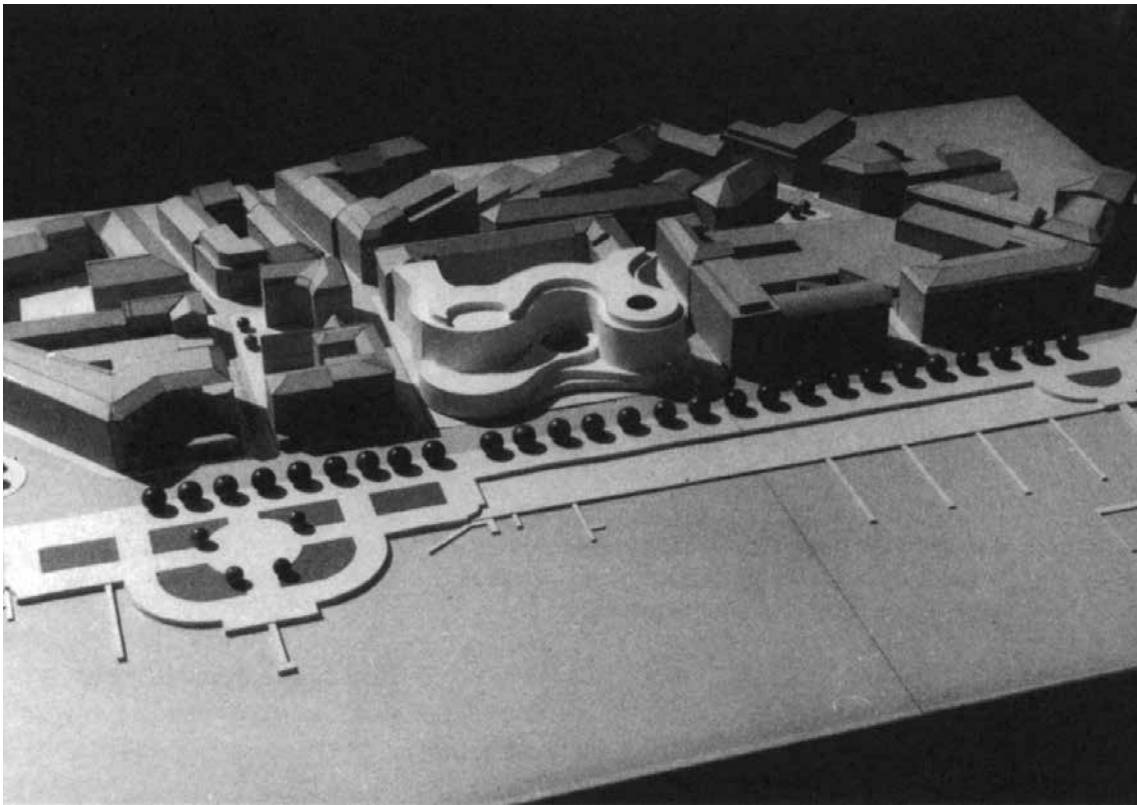
Projet de villa pour le prince et la princesse El Mansour (1961) à Riyad (*L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 121, juin-juillet 1965).



Esquisse pour un projet d'hôtel à Istanbul, 15 avril 1966 (fonds Marc J. Saugey, Archives d'architecture HES-SO, Genève).



Projet d'un hôtel quai Wilson à Genève, plan du rez-de-chaussée, années 1960 : illustration parfaite du tournant « organiste » de Saugey (fonds Marc J. Saugey, Archives d'architecture HES-SO, Genève).



Maquette du projet pour le Grand Casino (1970-1971) à Genève (archives privées I. Vasarhelyi).



Détails de la maquette du projet pour le Grand Casino (1970-1971) à Genève (archives privées I. Vasarhelyi).



La façade légèrement incurvée de l'Hôtel du Rhône (1947-1950) à Genève
(photo A. Grandchamp, *Faces*, n° 21, automne 1991).



L'auvent « brésilien » de Mont-Blanc Centre (1951-1954) à Genève
(photo Kern, fonds Marc J. Saugey, Archives d'architecture HES-SO, Genève).



Façade vitrée et vitrines inclinées de l'immeuble Cité-Confédération (1951-1955) à Genève : source d'inspiration pour l'immeuble de la rue du Rhône 62 ? (photo Kern, fonds Marc J. Sauguey, Archives d'architecture HES-SO, Genève).



Rampe circulaire et galerie commerciale de l'immeuble Cité-Confédération : prolongement naturel de l'espace public et de la rue (photo G. Klemm, fonds Marc J. Sauguey, Archives d'architecture HES-SO, Genève).



Le bâtiment entouré de ses mitoyens (photos Y. Delemontey, 2020).



Le rez-de-chaussée commercial et son entresol (photos Y. Delemontey, 2020).



Fragment de la façade sur la rue du Rhône (photo Y. Delemontey, 2020).



Détail des façades-vitrines de l'entresol et entrée de la boutique Les Ambassadeurs (photos Y. Delemontey, 2020).



Détail de la marquise sur la rue du Rhône et entrée de la banque Reyl & Cie (photos Y. Delemontey, 2020).



Hall d'entrée de la banque Reyl & Cie (photo Y. Delemontey, 2020).



Espace de réception de la banque Reyl & Cie au premier étage : on distingue au fond l'un des puits de lumière installés en 2006 (photo Y. Delemontey, 2020).



Espace de réception de la banque Reyl & Cie au premier étage : la rénovation des locaux en 2010 à fait disparaître la totalité des intérieurs d'origine (photo Y. Delemontey, 2020).



Vue d'un salon privé au premier étage (photo Y. Delemontey, 2020).



Grande salle de réunion pour la direction (photo Y. Delemontey, 2020).



Organisation des bureaux à l'un des étages (photo Y. Delemontey, 2020).



Vue d'un bureau (photo Y. Delemontey, 2020).



Transparence à travers l'une de cours intérieures de l'immeuble (photo Y. Delemontey, 2020).



« Brise-vue » en aluminium donnant sur les cours intérieures (photos Y. Delemontey, 2020).



Détail des « brise-vue » (photo Y. Delemontey, 2020).



Façade vitrée sur cours (photo Y. Delemontey, 2020).



Couverture vitrée ajoutée au-dessus des cours et vue plongeante d'une cours intérieure
(photos Y. Delemontey, 2020).



Verrière au fond d'une cours installée en 2006 (photo Y. Delemontey, 2020).



Façade en aluminium donnant sur le balcon situé à l'arrière du bâtiment (photos Y. Delemontey, 2020).



Détail de façade sur cours et des châssis en aluminium (photos Y. Delemontey, 2020).



Ventilo-convecteurs d'origine placés sous les fenêtres côté cours (photo Y. Delemontey, 2020).



Ventilo-convecteurs d'origine encastrés et dissimulés sous les fenêtres côté rue du Rhône (photos Y. Delemontey, 2020).



Détail des châssis vitrés en aluminium eloxé côté rue du Rhône (photo Y. Delemontey, 2020).



Détail des châssis vitrés en aluminium eloxé côté rue du Rhône (photos Y. Delemontey, 2020).



Détail de la façade rue du Rhône (photo Y. Delemontey, 2020).



Façade vitrée en attique (photo Y. Delemontey, 2020).



Corniche d'origine revêtue d'une ferblanterie interdisant désormais toute plantation (photo Y. Delemontey, 2020).



Détails de la façade vitrée en attique (photos Y. Delemontey, 2020).



Cage d'escalier d'origine parfaitement conservée (photos Y. Delemontey, 2020).



Chaufferie installée au deuxième sous-sol (photo Y. Delemontey, 2020).



Immeuble de Saugey pour la banque Intra (aujourd'hui LGT) rénové en 2015 (photo architectes.ch).



Immeuble de Saugey quai Gustave Ador 54 et recouvert d'une nouvelle peau en verre (photo Immostreet.ch).
À comparer avec la photographie du même immeuble à la page 48.

FENDI

FENDI



ANNEXES

NOTICE BIOGRAPHIQUE

Marc Joseph Saugey (1908-1971)

Architecte d'avant-garde, Marc Joseph Saugey est une figure marquante de l'architecture et de l'urbanisme genevois du XX^e siècle. Né à Collonge-Bellerive, il étudie au Technicum de Genève et obtient son diplôme d'architecte en 1926. À partir de 1931, il devient membre du GANG (Groupe pour l'architecture nouvelle à Genève) – groupe romand des CIAM –, et collabore avec ses confrères Louis Vincent, René Schwertz et Henri Lesemann au sein de l'Atelier d'architectes entre 1933 et 1940. Il ouvre l'année suivante son propre atelier d'architecture qui prend rapidement de l'ampleur dans le contexte genevois de l'après-guerre. Promoteur et homme d'affaires, son activité devient internationale dès le milieu des années 1950. Membre influent de la Commission d'urbanisme de Genève dans les années 1960, Saugey devient professeur à l'École d'architecture de l'Université de Genève (EAUG) où il dirige de 1961 à 1970 l'atelier d'urbanisme, puis à partir de 1966 également celui d'architecture de première année. Membre également de l'Union internationale des architectes (UIA), il est l'un des fondateurs, avec Alberto Sartoris et l'éditeur Anthony Krafft, de la revue *Architecture, Formes et Fonctions* qui paraît entre 1954 et 1971. Ses réalisations les plus importants à Genève sont la Tour de Rive (1934-1938), l'Hôtel du Rhône (1947-1950), l'immeuble d'habitation Malagnou-Parc (1948-1951), l'immeuble multifonctionnel Terreaux-Cornavin (1951-1955), l'immeuble multifonctionnel Mont-Blanc Centre et cinéma Le Plaza (1951-1954), l'immeuble d'habitation Miremont-le-Crêt (1953-1957), l'immeuble multifonctionnel Gare-Centre (1954-1957) et le cinéma Manhattan (1955-1957). À l'étranger, il réalise le Grand Hôtel Ankara (1956-1958), divers projets en Espagne à Giverola (1960-1967) sur la Costa Brava et des bâtiments administratifs dont celui pour la Winterthur Assurances à Barcelone (1961-1967).

SOURCES ÉCRITES

Archives du Département du Territoire (DT), État de Genève

Parcelles 5423, 5428, 5900, feuille 24, Cité

- Autorisation de construire A 50733, « Construction d'un bâtiment commercial », 29 juillet 1966 (transformée en requête préalable DP 10421, dossier détruit).
- Autorisation de construire DD 53562, « Construction d'un immeuble commercial », 25 mars 1968 (issue de la DP 10421).
- Autorisation de construire DD 58061, « Liaison souterraine », 6 avril 1970.
- Autorisation de construire APA 26062, « Création de verrières », 24 mars 2006.
- Autorisation de construire DD 100913/1, « Modification des vitrines et transformation d'une boutique », 9 novembre 2006.
- Autorisation de construire DD 100913/2, « Modification des vitrines et transformation d'une boutique – Modification de l'alignement des vitrines », 17 juin 2010.
- Autorisation de construire APA 28579, « Transformation et aménagement d'une banque privée dans un immeuble administratif », 5 décembre 2007.
- Autorisation de construire APA 48379, « Rénovation d'une boutique et création d'un ascenseur », 10 août 2017.

Archives d'architecture HES-SO, Genève

Fonds Marc Joseph Saugey (projets divers).

Centre d'iconographie genevoise (CIG), Bibliothèque de Genève (BGE)

Photographies aériennes, 1975.

Documentation photographique, Ville de Genève

Photographies d'Alain Grandchamp, 1988.

Photographies aériennes, 1979 et 1982

Archives privées Christian Bischoff, Bernex

Photographies, 1998 et 2007.

SOURCES ORALES

Philippe Moreno, architecte, collaborateur du bureau Saugey de 1964 à 1965 et de 1967 à 1968, entretien avec Yvan Delemontey à Lausanne, le 11 décembre 2019.

Jean-Bernard Varone, architecte, collaborateur du bureau Saugey de 1962 à 1972, entretien avec Yvan Delemontey à Genève, le 29 janvier 2020.

Istvan Vasarhelyi, architecte, collaborateur du bureau Saugey de 1968 à 1972, entretien avec Yvan Delemontey à Château d'Œx, le 12 février 2020.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Marc J. Saugey architecte

Catherine DUMONT D'AYOT, *Marc J. Saugey. L'espace, la ville et les affaires*, thèse de doctorat, École polytechnique fédérale de Zurich (dir. Markus Peter), Zurich, 2014.

Philippe MEIER, *Marc-Joseph Saugey architecte*, Fédération des architectes suisses (FAS), section Genève, Genève, 2012.

Catherine COURTIAU, Catherine DUMONT D'AYOT, Franz GRAF, *Marc J. Saugey. Spatialité, urbanisme et nouveaux programmes de l'après-guerre*, rapport de la recherche FNRS n° 12-53938.98, Genève, 2001 (déposé en 2007).

Faces, n° 21, automne 1991, dossier consacré à Marc Joseph Saugey (textes d'Armand Brulhart, Isabelle Charollais, Bernard Cintas, Catherine Courtiau, Patrick Devanthery, Benoît Dubessey, Denis Dubois-Ferrière, Catherine Dumont d'Ayot, Jacques Gubler, Christian Hunziker, Inès Lamunière, Jean-Marc Lamunière, Bruno Marchand, Nicole Staehli-Canetta, Christophe Schmidt-Ginzkey).

Les murs-rideaux de Marc J. Saugey

Franz GRAF, *Histoire matérielle du bâti et projet de sauvegarde. Devenir de l'architecture moderne et contemporaine*, chapitre 21 : « Les murs-rideaux des immeubles multifonctionnels de Marc J. Saugey à Genève », Lausanne, Presses polytechniques et universitaire romandes (PPUR), 2014, pp. 328-345.

Franz GRAF, « Construction History and Its Role in the Conservation of Contemporary Buildings: Case Studies of Curtain Walling by Marc Saugey in Geneva (Switzerland) (1951-7 and 2000-5) », dans Malcolm Dunkeld, Jeames Campbell, Hentie Louw, Michael Tutton, Bill Addis, Robert Thorne (dir.), *Proceedings of the Second International Congress on Construction History*, vol. 2, Cambridge, Construction History Society, 2006, pp. 1387-1407.

Catherine DUMONT D'AYOT, Franz GRAF, « Commercial buildings for the city centre. The Works of Marc Saugey (1908-1971) », *Docomomo Journal*, n° 24, février 2001, pp. 54-61.

Franz GRAF, « Les murs-rideaux des immeubles multifonctionnels 1950-1968 », dans Catherine Courtiau, Catherine Dumont d'Ayot, Franz Graf, *Marc J. Saugey. Spatialité, urbanisme et nouveaux programmes de l'après-guerre*, rapport de la recherche FNRS n° 12-53938.98, Genève, 2001 (déposé en 2007), pp. 278-284.

Jean-Pierre GOLINELLI, *Étude des façades-rideaux des années 50 dans l'œuvre de Marc Joseph Saugey*, mémoire de DES, EAUG-EPFL, décembre 1993.

Immeuble de la rue du Rhône 62

Christian BISCHOFF, «A15 – Immeuble commercial et administratif», dans Catherine Courtiau (dir.), *XX^e. Un siècle d'architectures à Genève. Promenades*, Gollion, Infolio, 2009, p. 32.

REMERCIEMENTS

Nos remerciements vont (par ordre alphabétique) à Christian Bischoff, Andrea Berardo (Reyl), Jean-Pierre Cêtre, Sarah Chapalay (CIG), Mélanie Delaune-Perrin, Philippe Duc (PHD Concept), Catherine Dumont d'Ayot (ETHZ), Anaïs Lemoussu (OPS), Catherine Maudet (HES-SO), Anissa Mayer (DocPhoto), Philippe Moreno, Iakovos Papaioannou (HES-SO), Sabine Planchot (OPS), Jean-Bernard Varone, Istvan Vasarhelyi.

La visite de l'immeuble a été effectuée par les auteurs le 7 janvier 2020, en présence d'Andrea Berardo (Reyl), Philippe Duc (PHD Concept) et Sabine Planchot (OPS).